

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Island, Israel
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Ammann, Amando
Barras, François
Berclaz, Philippe
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Escher, Regina
Freymond, Nicolas
Gerber, Jean-Frédéric
Guignard, Sophie
Gökce, Melike
Hablützel, Peter
Hirter, Hans
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Meuwly, Christian
Pasquier, Emilia
Porcellana, Diane
Schneuwly, Joëlle
Schnyder, Sébastien
Schubiger, Maximilian
Terribilini, Serge
Unbekannt, Autor
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Ammann, Amando; Barras, François; Berclaz, Philippe; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Escher, Regina; Freymond, Nicolas; Gerber, Jean-Frédéric; Guignard, Sophie; Gökce, Melike; Hablützel, Peter; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Meuwly, Christian; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schneuwly, Joëlle; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Island, Israel, 1976 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Stimmung in der Bevölkerung	1
Rechtsordnung	1
Öffentliche Ordnung	2
Aussenpolitik	3
Beziehungen zur EU	5
Beziehungen zu internationalen Organisationen	6
Zwischenstaatliche Beziehungen	8
Gute Dienste	16
Auslandsschweizer	17
Entwicklungspolitik	17
Aussenwirtschaftspolitik	18
Landesverteidigung	20
Ausrüstung und Beschaffung	20
Wirtschaft	27
Wirtschaftspolitik	27
Strukturpolitik	27
Geld, Währung und Kredit	27
Banken	27
Landwirtschaft	28
Internationale Landwirtschaftspolitik	28
Tierische Produktion	28
Infrastruktur und Lebensraum	29
Verkehr und Kommunikation	29
Luftfahrt	29
Umweltschutz	29
Klimapolitik	29
Sozialpolitik	29
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	29
Soziale Gruppen	30
Frauen und Gleichstellungspolitik	30
Bildung, Kultur und Medien	31
Kultur, Sprache, Kirchen	31
Kulturpolitik	31
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	31
Parteien	32
Linke und ökologische Parteien	32

Abkürzungsverzeichnis

BUWAL	Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft
EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
PLO	Palästinensische Befreiungsorganisation
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
NGO	Nichtregierungsorganisation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
BAG	Bundesamt für Gesundheit
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
UNESCO	Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur
BIP	Bruttoinlandsprodukt
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
AIA	Automatischer Informationsaustausch
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
BAZL	Bundesamt für Zivilluftfahrt
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
NATO	North Atlantic Treaty Organization
EG	Europäische Gemeinschaft
SIS	Schengener Informationssystem
UNPROFOR	Schutztruppe der Vereinten Nationen
MERCOSUR	Gemeinsamer Markt des Südens
NCS	Nationale Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken
MCAA	Multilateral Competent Authority Agreement
AIAG	Bundesgesetz über den internationalen automatischen Informationsaustausch in Steuersachen
STAF	Bundesgesetz über die Steuerreform und die AHV-Finanzierung
eu-LISA	Europäische Agentur für das Betriebsmanagement von IT-Großsystemen im Raum der Freiheit, der Sicherheit und des Rechts
MENA	Middle East & North Africa
<hr/>	
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
DFF	Département fédéral des finances
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OLP	Organisation de libération de la Palestine
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
ONG	Organisation non gouvernementale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
OFSP	Office fédéral de la santé publique
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
UE	Union européenne

DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
PIB	Produit intérieur brut
EEE	l'Espace économique européen
EAR	Echange automatique de renseignements
DDC	Direction du développement et de la coopération
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
CE	Communauté européenne
SIS	Système d'information Schengen
FORPRONU	Force de protection des Nations unies
MERCOSUR	Marché commun du Sud
SNPC	Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques
MCAA	Multilateral Competent Authority Agreement
LEAR	Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale
RFFA	Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS
eu-LISA	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
MOAN	Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Stimmung in der Bevölkerung

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 25.04.2015
MARC BÜHLMANN

Gleich drei unterschiedliche international vergleichend angelegte Umfragen kamen 2015 zum Schluss, dass in der Schweiz die glücklichsten Menschen leben. Bereits Ende 2014 erfasste das internationale Befragungsinstitut Gallup in zahlreichen Ländern den **Anteil an glücklichen Menschen**. Im Vergleich zum Vorjahr hatte dieser in der Schweiz leicht zugenommen: 73% aller rund 1000 Befragten gaben an, glücklich zu sein. Ende 2013 hatte dieser Anteil noch bei 68% gelegen. Im Vergleich zu den Nachbarländern sind die Menschen in der Schweiz damit glücklicher. Die entsprechenden Anteile an Personen, die angaben glücklich oder gar sehr glücklich zu sein, waren in Deutschland (59%), Frankreich (43%) und Italien (41%) deutlich geringer.

Ein ähnliches Bild zeichnete eine Studie von Eurostat, dem Statistischen Amt der Europäischen Union, die mehr als 350'000 Personen in Europa nach ihrer generellen Lebenszufriedenheit befragte. Die am internationalen Tag des Glücks publizierte Auswertung zeigt die mittlere Lebenszufriedenheit auf einer Skala von 0 (gänzlich unzufrieden) bis 10 (völlig zufrieden) pro Land. Erfasst wurden neben den 28 Mitgliedstaaten auch Serbien, Island, Norwegen und die Schweiz. Bei Letzterer erreichte die mittlere Lebenszufriedenheit den höchsten Wert (8.0 Punkte), den neben der Schweiz auch Dänemark, Finnland und Schweden erzielten. Schlusslichter bildeten hier Serbien (4.9) und Bulgarien (5.8). Die mittlere Lebenszufriedenheit in der gesamten EU wurde mit 7.1 ausgewiesen. Jüngere Befragte zeigten sich insgesamt zufriedener als ältere. Die Lebenszufriedenheit scheint zudem mit einer guten Gesundheit und hohem Einkommen einher zu gehen. Arbeitslose sind mit ihrem Leben hingegen weniger zufrieden.

Mehr als 150 Länder waren schliesslich Gegenstand einer von der UNO angestossenen Untersuchung, dem so genannten World Happiness Report, der eine Zusammenfassung verschiedener nationaler und internationaler Befragungen zwischen 2012 und 2014 darstellt. Im internationalen Vergleich schneidet auch hier die Schweiz am Besten ab, gefolgt von Island, Dänemark und Norwegen. Der über 150 Seiten lange Report macht unter anderem das BIP, die Lebenserwartung und die soziale Unterstützung für die Erklärung von Glück – auch hier primär anhand der Lebenszufriedenheit gemessen – verantwortlich.¹

Rechtsordnung

Rechtsordnung

POSTULAT
DATUM: 28.11.2019
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral a présenté son **concept global de protection et de défense du cyberspace civil et militaire**, dans son rapport sur l'organisation de la Confédération pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques. Une organisation supradépartementale a été privilégiée pour assumer les tâches de cybersécurité, de cyberdéfense et pour la poursuite pénale de la cybercriminalité. Le soutien de l'armée lors de cyberincidents et le déroulement de ses interventions doit encore être défini avec les autorités civiles. Pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC) 2018-2022, les ressources financières ont été augmentées et une soixantaine de postes de travail supplémentaires ont été créés. Enfin, en comparaison internationale, la Suisse possède des structures dans le domaine de la cybersécurité similaires à celles de plusieurs autres pays. Aucun des pays étudiés, à savoir l'Allemagne, la Finlande, la France, Israël, l'Italie et les Pays-Bas, ne possède une organisation unique pour la réalisation des travaux liés aux cyberrisques et n'a confié à son armée la responsabilité d'assurer la protection contre ce type de danger.²

ANDERES
DATUM: 23.12.1991
HANS HIRTER

Öffentliche Ordnung

Die grösste politische Demonstration fand 1991 am **Frauenstreiktag** vom 14. Juni statt. Mehrere zehntausend Frauen gingen an diesem Tag in vielen Orten der Schweiz auf die Strasse; am besten besucht war die Kundgebung in Zürich mit rund 10'000 Demonstrantinnen. Die grösste Kundgebung an einem Ort war allerdings die nationale Demonstration gegen den Golfkrieg vom 26. Januar in Bern mit 15'000 Teilnehmenden. Der Golfkrieg war denn auch dominierendes Thema bei den insgesamt 29 (inkl. sechs Kundgebungen zum Frauenstreik, 1990: 26) von uns verzeichneten Demonstrationen mit 1'000 und mehr Beteiligten: zehn Grosskundgebungen – davon eine aus Protest gegen die Bombardierung Israels durch den Irak – fanden aus diesem Anlass statt. Zweithäufigstes Thema war der Bürgerkrieg in Jugoslawien: viermal waren es Kroaten, je einmal Albaner aus Kosovo bzw. Serben, welche für ihre Sache Grosskundgebungen durchführten. Zweimal in Bern und je einmal in Zürich und Freiburg versammelten sich mehr als tausend Staatsangestellte, um gegen Verschlechterungen der Arbeitsbedingungen, insbesondere die Nichtgewährung des vollen Teuerungsausgleichs zu protestieren. Rund zwei Drittel dieser grossen Kundgebungen wurden in den Städten Bern und Zürich durchgeführt (je neun).

In dieser Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, und die traditionellen Ostermärsche der Pazifisten im schweizerisch/deutschen Grenzgebiet nicht erfasst. **Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden**, unterteilt nach Ort, Datum (Zeitung), Anzahl Teilnehmende und Thema:

Bern: 15.1. (3'000 / Golfkrieg), 16.1. (2'500 / Golf), 28.1. (15'000 / Golf), 29.4. (1'000 / Kurden im Irak), 27.5. (2'000 / Kroaten), 30.9. (1'500 / Serben), 12.9. (1'000 / Staatsangestellte), 1.11. (6'000 / Staatsangestellte);
Zürich: 18.1. (1'000 / Golf), 21.1. (2'000 / Golf), 28.1. (2'000 / Kroaten), 4.2. (1'500 / Golf, Israel), 1.7. (2'500 / Kroaten und Slowenen), 9.12. (1'000 / Kroaten), 12.12. (1'500 / Staatsangestellte), 23.12. (1'500 / gegen Rassismus);
Genf: 14.1. (6'000 / Golf), 21.1. (5'000 / Golf), 7.10. (2'000 / Kosovo-Albaner);
Basel: 18.1. (1'500 / Golf), 21.1. (6'000 / Golf);
Freiburg: 22.11. (2'000 / Staatsangestellte);
Lausanne: 16.1. (1'500 / Golf).

Aktionen zum Frauenstreiktag fanden an unzähligen Orten statt. Eigentliche Demonstrationen mit mehr als 1'000 Teilnehmerinnen wurden gemeldet aus: Zürich (10'000), Genf (6'000), Aargau (4'000), Basel (3'000), Winterthur (2'000) und Bern (1'500).³

ANDERES
DATUM: 03.03.2014
NADJA ACKERMANN

Rund drei Wochen nach der Annahme der Masseneinwanderungsinitiative demonstrierten in Bern 12'000 Menschen für eine offene und solidarische Schweiz. Das Bündnis von fast 60 Parteien, Gewerkschaften und Organisationen wollte jedoch nicht primär auf die verlorene Abstimmung zurückschauen, sondern ein Zeichen gegen die im Herbst zur Abstimmung stehende Ecopop-Initiative setzen.

Am 23. August marschierten rund 800 Personen für Frieden im Gazastreifen durch Bern. Die durch die BDS Schweiz, «Boykott – Desinvestition – Sanktionen gegen Israel bis zum Ende von Apartheid und Besatzung in Palästina», organisierte **Demonstration** unter dem Motto „Stopp der militärischen Aggression“ wurde von fast 60 Organisationen, Parteien und Gewerkschaften unterstützt.⁴

Aussenpolitik

Aussenpolitik

**VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS**
DATUM: 19.03.1991
ANDRÉ MACH

Les Chambres fédérales ont voté un crédit de 130 millions de francs pour financer une **action internationale**, sous la direction de la Banque mondiale, en faveur des pays les plus touchés par les retombées de la **crise du Golfe**, à savoir la Jordanie, la Turquie et l'Égypte. En effet, l'invasion du Koweït et l'embargo décrété par les Nations Unies à l'encontre de l'Irak ont eu de graves conséquences économiques sur ces trois pays: arrêt des exportations, interruption des transferts financiers de leurs ressortissants travaillant au Koweït ou en Irak et afflux de réfugiés. Plusieurs députés se sont opposés à l'aide en faveur de la Turquie, en raison des violations des droits de l'homme qui se produisent régulièrement dans ce pays; d'autres ont critiqué celle en faveur de la Jordanie en raison de son attitude favorable à l'Irak lors de la crise du Golfe. Une proposition socialiste demandant l'exclusion de la Turquie de l'aide a été rejetée à une large majorité par le Conseil national. D'autres membres de la commission ont demandé qu'Israël bénéficie aussi de l'aide suisse, étant donné qu'il a aussi été touché par la guerre. Mais, après que O. Stich a précisé qu'Israël n'avait pas souffert de l'embargo vis-à-vis de l'Irak, cette proposition a été retirée. De toute manière, en raison du caractère international de l'action sous l'égide de la Banque mondiale, il n'était pas possible de lier la contribution de la Suisse à certaines conditions particulières.⁵

POSTULAT
DATUM: 01.10.2004
ELIE BURGOS

Déposé en juin au Conseil national, un postulat Lang (pe, ZG) a demandé au Conseil fédéral d'étudier la possibilité de **suspendre les achats et les ventes d'armes et de matériel de guerre aux pays du Proche-Orient**, et de réexaminer la collaboration militaro-technique avec eux. Les pays visés par cette intervention sont ceux impliqués dans le conflit israélo-palestinien ou qui ont un rapport militaire à ce conflit. Le Conseil fédéral a recommandé le rejet de ce postulat, car une telle suspension aurait, selon lui, des conséquences importantes aux plans économique et militaire. Il ajoute qu'une suspension constituerait une rupture par rapport à la pratique suivie jusqu'à présent en matière d'exportation de matériel militaire et entraînerait de surcroît une perte de crédit pour la Confédération en tant que partenaire de négociations.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.09.2006
ELIE BURGOS

Dans sa réponse à une interpellation du Groupe des Verts déposée au Conseil national, le Conseil fédéral a déclaré que, contrairement à sa position au cours du conflit irakien de 2003, il était arrivé à la conclusion que le droit de la neutralité ne s'appliquait pas dans le cadre des **hostilités qui se sont déclenchées durant l'été dans la Bande de Gaza et au Liban** (avec Israël). Il a toutefois souligné qu'il avait appelé toutes les parties, par la voix du DFAE, à respecter le droit international humanitaire, et qu'il avait condamné les violations de ce dernier. Après avoir attribué 5 millions de francs au CICR à titre humanitaire d'urgence à la fin juillet, le Conseil fédéral a renforcé son aide humanitaire au Liban et dans les territoires palestiniens en débloquant 15 millions de francs supplémentaires début septembre.⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.03.2019
AUDREY BOVEY

Le Conseil des États et le Conseil national ont tous deux pris acte du **rapport de politique extérieure 2018** au mois de mars 2019. Faisant écho aux objectifs définis dans le cadre de la Stratégie de politique étrangère 2016-2019, le rapport en question dresse un bilan général de l'action portée par la Suisse en termes de politique extérieure durant l'année écoulée. Rapporteur pour la CPE-CE, Didier Berberat (ps, NE) a entre autres évoqué le défi majeur que représente la préservation d'un ordre international basé sur le droit – et ce notamment face à l'imprévisibilité de certains dirigeants politiques, États-Unis et Chine en tête –, les difficultés à concilier politiques économiques et droits de l'homme – à l'exemple des relations établies avec la Chine dans le contexte de la mise en œuvre de l'initiative des nouvelles routes de la soie –, le rôle crucial des bons offices offerts par la Suisse en faveur de la promotion de la paix ainsi que les réformes prévues par la Stratégie de politique extérieure 2020-2023 quant à l'organisation du personnel diplomatique. En matière de développement, l'intérêt apporté par la Confédération à l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable a également été salué. Sans surprise, le rapport présenté aux chambres accordait également une place de choix à la question européenne, et plus particulièrement aux préoccupations relatives au Brexit et aux relations Suisse-UE. Tel que formulé par Claude Bégli (pdc, VD), rapporteur pour la CPE-CN, «la question

centrale a été, et est encore, celle de l'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne», condition sine qua non pour l'accès de la Suisse au marché européen.

Alors qu'au Conseil des États, le rapport de politique extérieure 2018 n'a suscité aucun commentaire ou presque, au Conseil national, les interventions se sont succédées à la tribune. Roger Köppel (udc, ZH) a exprimé tout le mal qu'il pensait de l'accord cadre avec l'UE. Carlo Sommaruga (ps, GE) a interrogé le conseiller fédéral Ignazio Cassis quant aux raisons de la diminution du crédit-cadre pour la Suisse comme État-hôte et dénoncé le refus du DFAE de mettre en œuvre sa motion en faveur de la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Prenant pour exemple le manque d'initiative de la part du gouvernement helvétique quant au conflit israélo-palestinien ou à la guerre civile faisant rage au Yémen, Denis de la Reussille (pst, NE) a, au nom du groupe des Verts, déploré que l'orientation du rapport soit, de manière générale, centrée uniquement sur les échanges commerciaux et économiques, et ce notamment aux dépens du respect des droits humains.⁸

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 14.10.2020
AMANDO AMMANN

Im Oktober 2020 publizierte der Bundesrat erstmals eine **aussenpolitische Strategie für den Mittleren Osten und Nordafrika**, die den Rahmen für sämtliche Aktivitäten der Schweiz in der MENA-Region von 2021 bis 2024 bilden soll. Grund für die erstmalige Erarbeitung einer eigenen geografischen Strategie für diese Region sei unter anderem die geografische Nähe, die wichtige Rolle der Schweiz bei der Friedensförderung und der Guten Dienste und die Schlüsselrolle für die Sicherheit der Schweiz hinsichtlich terroristischer Anschläge und steigenden Migrationsdrucks, erklärte der Bundesrat. Auch in der Strategie der Internationalen Zusammenarbeit 2021-2024 gelte sie als eine der vier Schwerpunktregionen.

Die geografische Teilstrategie stehe wie die übergeordnete Aussenpolitische Strategie 2020-2023 im Zeichen des Whole-of-Government-Ansatzes, mithilfe dessen alle Departemente, die Bundeskanzlei und das Aussennetz der Schweiz an einer kohärenten Umsetzung der Aussenpolitik beteiligt werden sollen. Die Strategie unterscheidet zwischen thematischen Schwerpunkten – Frieden, Sicherheit und Menschenrechte; Migration und Schutz von Menschen in Not; nachhaltige Entwicklung; Wirtschaft, Finanzen und Wissenschaft; Digitalisierung und neue Technologien – und geografischen Schwerpunkten – Nordafrika; Naher Osten; Arabische Halbinsel und Iran. Für jede Teilregion wurden die drei wichtigsten Themenbereiche der Schweiz definiert und zudem für jedes Land individuell die aussenpolitischen Prioritäten festgelegt.

Der Bundesrat erläuterte im Strategiepapier, dass sich die Schweiz in Nordafrika vor allem auf ihr Engagement für eine gute Regierungsführung, eine nachhaltige Wirtschaftsentwicklung und eine sichere Migration fokussieren werde. Durch die Schaffung nachhaltiger Perspektiven in den Herkunftsländern und den Abschluss neuer Migrationsabkommen soll irreguläre Migration verhindert werden. Die Förderung des Mitspracherechts der Bevölkerung und Initiativen zur Verbesserung der wirtschaftlichen Perspektiven stünden in dieser Region daher im Mittelpunkt, so der Bundesrat. Im Nahen Osten wolle sich die Schweiz weiterhin an der Suche nach einer politischen Lösung für die Konflikte in Syrien, Israel und Palästina beteiligen. Zudem versuche man in diesen Ländern die Berufsbildung zu fördern und den Zugang zum Arbeitsmarkt zu verbessern. Mit Israel sollen darüber hinaus Partnerschaften im Bereich Fintech und Medtech abgeschlossen werden. Auf der arabischen Halbinsel und im Iran ist die Schweiz bereits aufgrund des Schutzmachtmandats der USA in Iran und zwischen Iran und Saudi-Arabien sehr aktiv. Zukünftig soll der bilaterale Dialog zwischen den Staaten der Region, auch im Hinblick auf den seit Jahren andauernden Jemen-Krieg, intensiviert werden, um die Sicherheit und Stabilität der Region zu stärken. Auch neue Wirtschafts- und Finanzkooperationen sollen umgesetzt werden, da sich viele Staaten in der Region aufgrund der volatilen Erdölpreise um eine Diversifizierung ihrer Wirtschaft bemühten, stellte der Bundesrat im Bericht fest. Da diese Staaten auch allesamt vom Klimawandel betroffen seien, nicht zuletzt wegen Wasserknappheit, legten sie sehr viel Wert auf einen nachhaltigen Umgang mit natürlichen Ressourcen und auf nachhaltige Energieträger. Für Schweizer Unternehmen, die sich auf entsprechende Technologien spezialisiert haben, böte die geplante Energiewende vielfältige Expansionsmöglichkeiten.⁹

Beziehungen zur EU

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.03.2016
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2016, les deux chambres du Parlement ont confirmé, à l'occasion du vote final, l'adoption de l'arrêté fédéral portant approbation des **troisième et quatrième protocoles additionnels à la Convention européenne d'extradition**. Les protocoles en question participent à la modernisation des bases juridiques ainsi qu'à une simplification de la procédure d'extradition prévue par la Convention européenne d'extradition ratifiée par la Suisse en 1966, dont le domaine d'application s'étend à l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe, à Israël, à l'Afrique du Sud et à la Corée du Sud.¹⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 03.06.2016
AUDREY BOVEY

Le 3 juin 2016, le Conseil fédéral soumet aux chambres fédérales son message relatif à l'approbation de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise du règlement (UE) n° 515/2014 (**Développement de l'acquis de Schengen. Création du Fonds pour la sécurité intérieure**).

En avril 2014, le Parlement européen et le Conseil de l'UE ratifient ce règlement, dont résulte la constitution, pour la période 2014-2020, du Fonds pour la sécurité intérieure dans le domaine des frontières extérieures et des visas (FSI Frontières). Succédant au Fonds pour les frontières extérieures, le FSI Frontières contribue au soutien financier des Etats qui, en raison de leur position géographique, endossent des coûts élevés pour la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen. Considéré par l'UE comme un développement de l'acquis de Schengen, le nouveau règlement est notifié à la Suisse en mai 2014.

La Suisse se prononce en faveur de la reprise de l'acte juridique et dispose pour ce faire d'un délai fixé au 3 juillet 2017. A l'échelon helvétique, la reprise du règlement (UE) n° 515/2014 ne nécessite aucune modification législative. En revanche, afin de pouvoir pleinement prendre part au Fonds pour la sécurité intérieure, les Etats associés à Schengen – soit la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse – sont tenus de conclure un accord supplémentaire avec l'UE. En ce qui concerne la Suisse, l'accord additionnel en question est joint au message du Conseil fédéral du 3 juin 2016 à titre informatif et sera présenté ultérieurement au Parlement pour approbation.

Pour la période 2014-2020, le montant de la participation de la Suisse au FSI Frontières est estimé, sur la base de la clé de répartition prévue par les accords d'association de la Suisse à Schengen, à 18.43 millions de francs par année. En échange, la Suisse devrait bénéficier d'un budget annuel d'environ 20 millions de francs à allouer à la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen sur le territoire national – matérialisées exclusivement par les frontières internationales des aéroports.

En septembre 2016, le Conseil des Etats se prononce en faveur du projet du Conseil fédéral (39 voix pour, 2 contre, 0 abstention). Au mois de décembre de la même année, le Conseil national accepte à son tour le projet d'arrêté fédéral (110 voix pour, 70 contre et 5 abstentions lors du vote sur l'ensemble), faisant fi de la proposition de non entrée en matière portée par la minorité Amstutz (udc, BE).

L'arrêté est finalement adopté par les deux chambres fédérales lors du vote du 16 décembre 2016.¹¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

En mai 2012 et en juillet 2016, le Conseil fédéral publiait deux messages concernant la reprise du règlement (UE) n°1077/2011 portant création de l'agence européenne «eu-LISA», pour une gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (développement de l'acquis de Schengen et de l'acquis «Dublin/Eurodac»). Dans un tel contexte, la Suisse et les Etats associés à Schengen et Dublin – soit la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein – ont conclu, avec l'Union européenne, un arrangement réglant les **modalités de leur participation à l'eu-LISA**. Soumis à l'approbation du Parlement fédéral, l'arrangement en question a été approuvé à l'unanimité (33 voix lors du vote sur l'ensemble) par le Conseil des Etats au mois de juin 2019.¹²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2019
AMANDO AMMANN

In der Herbstsession 2019 gelangte das Geschäft zur **Genehmigung der Beteiligung an der Europäischen Agentur für das Betriebsmanagement von IT-Grosssystemen** in den Nationalrat. Die EU-Lisa ist für den Betrieb und die Weiterentwicklung zahlreicher zentraler Systeme des Schengenraums verantwortlich. Dazu gehören unter anderem das SIS, das Visa-Informationssystem, die Fingerabdruck-Datenbank Eurodac und das Ein- und Ausreisensystem (EES). Hans-Peter Portmann (fdp, ZH), der Sprecher der APK-NR, wies darauf hin, dass die Schweiz seit 2012 als Beobachterin der Agentur an sämtlichen

Projekten der EU-Lisa beteiligt sei und das Parlament der EU-Verordnung zur Errichtung der Agentur bereits zugestimmt habe. Gemäss der vorliegenden Vereinbarung solle die Schweiz sich zukünftig vollständig daran beteiligen und sich mit begrenztem Stimmrecht gleichberechtigt mit den EU-Mitgliedsstaaten engagieren können. Die Beteiligungskosten würden für die Schweiz wie bis anhin CHF 7-8 Mio. betragen, so Portmann weiter. Eine Kommissionsminderheit Estermann (svp, LU) hatte einen Nichteintretensantrag gestellt, obwohl man sich, so Estermann, der Vorteile des Abkommens bewusst sei. Jedoch sei die SVP-Delegation der Meinung, dass man keine weiteren Zahlungen an die EU leisten solle, solange man von dieser in verschiedener Hinsicht diskriminiert werde. Dieses Verhalten wurde von den anderen Ratsmitgliedern nicht goutiert. Walter Müller (fdp, SG) etwa befand das Ablehnen eines nach langer Verhandlung erarbeiteten Resultats für nicht konstruktiv. Der Rat beschloss mit 132 zu 51 Stimmen (bei 2 Enthaltungen), auf das Geschäft einzutreten, wobei nur Mitglieder der SVP-Fraktion dagegen stimmten, und nahm es kurz darauf mit 133 zu 49 Stimmen (bei 4 Enthaltungen) an. Auch in der Schlussabstimmung drei Tage später fiel das Ergebnis im Nationalrat mit 138 zu 52 Stimmen (bei 7 Enthaltungen) eindeutig und im Ständerat gar einstimmig aus.¹³

Beziehungen zu internationalen Organisationen

BERICHT
DATUM: 31.12.1976
PETER HABLÜTZEL

C'est dans les **relations entre la Suisse et les Nations Unies** que s'est manifesté le plus nettement le dilemme d'une politique étrangère qui désire tenir compte des réalités internationales sans, toutefois, remettre profondément en question les fondements de l'identité nationale. L'universalité des Nations Unies et sa politisation par des pays en voie de développement qui prennent conscience de leur valeur ont à nouveau fait craindre aux quelques pays non membres d'être isolés sur la scène internationale. La commission consultative, instituée en 1973 – également mentionné en 1974 –, a terminé ses travaux en concluant que l'adhésion de la Suisse à l'ONU lui apporterait plus d'avantages que d'inconvénients et qu'elle serait compatible avec notre neutralité. Elle a remis au Conseil fédéral, sans le modifier, le rapport que celui-ci lui avait renvoyé en 1975, mais elle l'a complété par deux documents de minorité. L'un formule plus nettement certaines réserves concernant la neutralité politique, tandis que l'autre accentue encore, dans une perspective de politique globale, la nécessité d'une adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce pas à faire, indiqué en politique étrangère, serait-il également opportun en politique intérieure? On peut vraiment en douter lorsqu'on considère la force des courants isolationnistes dans l'opinion publique.

A nouveau, nos autorités ont encouru les reproches du **Comité des sanctions** des Nations Unies, la Suisse servant de plaque tournante au commerce rhodésien, ce qui permet à l'administration Smith de contourner l'embargo mis en place par l'ONU. Selon certaines opinions critiques, il est contestable que les relations économiques intenses que la Suisse entretient avec les Etats de l'apartheid – elle vient, par habitant, en tête des investisseurs en Afrique du Sud – soient également rentables à long terme. La sauvegarde des intérêts actuels de l'économie suisse, sans obérer les intérêts futurs de notre pays, apparaît comme une entreprise délicate.

L'**Assemblée générale de l'ONU** a décidé que, dans les cinq prochaines années, 250 fonctionnaires des organisations internationales de Genève seront transférés à Vienne, dans la cité des Nations Unies récemment construite. Pour l'instant, aucun organisme important n'est touché par cette décision et, en particulier, l'importante commission économique des Nations Unies pour l'Europe reste à Genève. Le Conseil fédéral s'est efforcé de sauvegarder le rôle international de cette ville, sans pouvoir toutefois s'engager financièrement, n'ayant pu garantir le maintien de sa subvention annuelle de CHF cinq millions pour couvrir une partie des frais généraux, supprimée dans le budget 1976 déjà.

L'**UNESCO** a revu sa position à l'égard d'Israël et s'est efforcée de modérer sa politisation, qui avait suscité de vives réactions en Suisse et ailleurs. C'est pourquoi le parlement a approuvé, avec le budget pour 1977, le paiement rétroactif de dix pourcent de la contribution suisse à l'UNESCO, part qui avait été retenue en 1975 en guise de protestation. La requête du Département politique fédéral de verser cette part plus tôt avait rencontré l'opposition des commissions des finances.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.12.1992
ANDRÉ MACH

Dans le but d'intensifier ses relations économiques avec les pays d'Europe centrale et orientale, l'**AELE** a signé des **accords de libre-échange** avec la **Pologne** et la **Roumanie**. A cela s'ajoute la signature d'un accord similaire avec **Israël**.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.1994
LIONEL EPERON

Répondant à une demande de l'ONU, le brigadier **Peter Arbenz** a été nommé inspecteur général des Forces de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie (FORPRONU). Par ce mandat d'une durée de six mois, l'ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés a été chargé d'analyser le comportement de la troupe, la logistique et la coopération avec les organisations humanitaires. De retour en Suisse, Peter Arbenz a tiré un bilan positif de l'action menée par les Casques bleus de la FORPRONU. De son côté, l'ancien conseiller fédéral **René Felber** a également été mandaté par l'ONU pour enquêter sur les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés depuis la signature des accords de paix entre Israël et l'OLP.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.12.1994
LIONEL EPERON

Suite au retrait officiel, au mois de décembre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède pour cause d'adhésion à l'Union européenne, l'**AELE** est entrée dans une phase de grande incertitude quant à son avenir. Réunis à Genève en fin d'année, les ministres du commerce extérieur des sept pays membres de l'AELE ont adopté un budget de transition de CHF 28.7 millions jusqu'à fin juin 1995, date à laquelle l'Association se retrouvera avec quatre membres: la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Selon toute vraisemblance, les activités liées à l'AELE redimensionnée devraient demeurer à Genève avec un secrétariat réduit dont l'évaluation des besoins futurs a été confiée à un groupe de travail. En revanche, les activités concernant l'EEE devraient être concentrées à Bruxelles. Une commission fera rapport à fin 1995 sur la future organisation de l'Association. D'ici là, la structure juridique de l'AELE ne variera pas. Avec la demande d'adhésion de la Slovaquie, l'avenir de l'institution paraît de plus en plus être lié à son élargissement vers les pays d'Europe Centrale et Orientale qui pourraient l'utiliser comme lieu de transition vers l'Union européenne.¹⁷

BERICHT

DATUM: 14.12.2001
FRANÇOIS BARRAS

La Délégation suisse auprès de l'AELE et du Parlement européen a présenté son **rapport** à l'Assemblée fédérale. Les deux Chambres réunies en ont pris acte et l'ont approuvé. De plus, le Conseil fédéral a présenté un message relatif à l'actualisation de la Convention de 1960 instituant l'AELE. Cet amendement constitue une révision et une modernisation du texte fondateur de l'Association, en fonction des changements des relations entre la Suisse et ses partenaires (Islande, Liechtenstein, Norvège) survenus suite aux accords bilatéraux entre la Confédération et l'UE. Les droits garantis par ces accords ont ainsi été élargis aux pays membres de l'AELE. Les deux Chambres ont unanimement avalisé le texte du Conseil fédéral.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.07.2004
ELIE BURGOS

La Suisse, par la voix de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a salué la résolution de l'ONU condamnant la **barrière de sécurité israélienne** érigée en Cisjordanie. Elle s'est toutefois montrée prudente quant à la possibilité de convoquer une conférence internationale à Genève sur cette question. Le projet de résolution déposé à l'ONU par la Jordanie, qui demandait que la Suisse organise, en tant que dépositaire des Conventions de Genève, une conférence internationale sur la question du mur érigé en Palestine par Israël, a finalement été dilué et le texte a donné à la Suisse la possibilité et non l'obligation de convoquer une telle réunion.¹⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 24.03.2006
ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, les chambres ont également adopté à l'unanimité l'arrêté fédéral sur l'**Accord de libre-échange conclu entre les Etats de l'AELE et Israël, la Roumanie et la Turquie**. C'est également à l'unanimité que les chambres ont ratifié l'**Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République tunisienne**.²⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2006
ELIE BURGOS

Les chambres ont ratifié, durant l'année sous revue, l'**Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République de Corée**, l'Accord sur l'investissement entre l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse et la Corée, ainsi que l'Accord agricole entre la Suisse et la Corée. Au **Conseil national**, une minorité de commission emmenée par Remo Gysin (ps, BS) voulait reporter l'examen de l'accord de libre-échange jusqu'à ce que la révision de la loi sur les brevets soit sous toit. Sans pour autant remettre en cause la conclusion d'un accord avec la Corée, la minorité de la commission a fait état de recoupements avec la législation sur les brevets, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des médicaments. La majorité de la commission a toutefois considéré que la signature de cet accord ne devait pas être reportée. Par 109 contre 55, les députés ont finalement rejeté la motion d'ordre, avant d'entrer en matière sur le projet, sans opposition. Au cours de l'examen par article, la minorité Gysin a proposé de renvoyer au Conseil fédéral la partie du projet qui concernait l'accès aux médicaments, chargeant le gouvernement de faciliter l'accès aux médicaments permettant de lutter contre les épidémies et les pandémies. Selon elle, le projet allait dans un sens opposé puisqu'il entravait la mise sur le marché des médicaments génériques. Par 107 voix contre 57, le plénum a toutefois rejeté cette proposition. A l'instar de la Norvège, la minorité Gysin a en outre proposé de rejeter la disposition concernant l'accord sur l'investissement, arguant que l'accord introduisait des droits supplémentaires pour les multinationales, sans pour autant contraindre les investisseurs multinationaux à respecter des normes strictes en ce qui concerne la protection du travail, de la santé et de l'environnement. Cette dernière proposition a cependant elle aussi été rejetée, par 111 voix contre 47. Au vote sur l'ensemble, le projet a été adopté par 135 voix contre 14. Au **Conseil des Etats**, l'entrée en matière n'a pas été contestée. Lors du débat d'entrée en matière, il a été rappelé, comme au Conseil national, que l'accord ne devait pas créer de précédent, ni de contrainte particulière pour la révision de la loi sur les brevets. Le plénum a finalement adopté l'accord à l'unanimité (et 8 abstentions).²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.08.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juillet, le parlement **islandais** a décidé de déposer une demande d'adhésion auprès de l'UE. La Norvège s'est intéressée de près aux négociations islandaises pour éventuellement aller dans la même direction. Si ces deux pays décidaient d'intégrer l'UE, la Suisse et le Liechtenstein seraient les deux derniers membres de l'AELE.²²

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.09.1980
REGINA ESCHER

Une **convention de sécurité sociale entre la Suisse et Israël** a donné lieu à une controverse. L'accord était déjà paraphé et ne posait pas de problème si ce n'est que les parties n'ont pas pu s'entendre sur le lieu de sa signature. Israël s'obstinait à proposer **Jérusalem**, ville dont elle venait de faire sa capitale en violant le droit des gens. Berne déclarait que la Suisse signerait n'importe où sauf à Jérusalem. On ne voulait, en effet, pas donner l'impression que la Suisse reconnaissait, par un acte officiel, l'annexion de Jérusalem par les Israéliens.

L'Association Suisse-Palestine a déposé une pétition en faveur de la reconnaissance de l'**Organisation de libération de la Palestine** (OLP). Dans sa réponse négative, le Conseil fédéral a rappelé notre pratique, qui consiste à ne reconnaître que des Etats. Il a toutefois exprimé sa conviction selon laquelle une solution équitable du conflit au Proche-Orient passait forcément par la prise en considération des droits du peuple palestinien. Selon le Conseil fédéral, la Suisse pourrait offrir ses bons offices dans le règlement de ce conflit.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.07.1981
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

MIGRIERT A l'occasion de la rencontre à Berne entre P. Aubert et le responsable des Affaires étrangères au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), **le chef du DFAE s'est déclaré prêt à offrir ses bons offices pour un règlement équitable du conflit au Proche-Orient**. En outre, il a tenu à préciser à nouveau la position du Conseil fédéral. Un tel règlement ne saurait être envisagé sans y associer toutes les parties concernées. Il faudra donc d'une part reconnaître le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues et d'autre part prendre en considération les aspirations légitimes du peuple palestinien à se déterminer sur son propre avenir. L'OLP représente à cet égard incontestablement la principale organisation palestinienne. Cette entrevue a suscité un certain nombre de réactions. Le PRD et les milieux pro-israéliens l'ont nettement désapprouvée. Ils ont estimé qu'en

recevant un tel représentant, le gouvernement ne faisait que cautionner une organisation terroriste et remettait de surcroît en question la pratique qui consiste à ne reconnaître que des Etats légalement créés. Pour sa part, l'ambassade d'Israël en Suisse a recouru à un procédé guère en usage dans notre pays. Elle a distribué à la presse un dossier sur les déclarations récentes de ce responsable politique et de membres de l'OLP. Il est effectivement exceptionnel qu'une mission d'un pays étranger s'en prenne à la politique des autorités helvétiques. Cette visite pourrait cependant avoir des répercussions plus importantes qu'il n'y paraît. Elle montre en effet à la communauté internationale que la Suisse, tout comme la plupart des Etats européens, admet que la participation des Palestiniens à la recherche d'une solution au problème du Proche-Orient est primordiale et qu'à ce titre, l'OLP a un rôle essentiel à jouer. ²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.01.1993
AUTOR UNBEKANNT

En début d'année, R. Felber s'est entretenu avec le **ministre des affaires étrangères israélien**, Shimon Peres, sur les relations entre leur pays et sur le processus de paix au Moyen-Orient. ²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.01.1994
LIONEL EPERON

La tenue du World Economic Forum à Davos a fourni au conseiller fédéral **Flavio Cotti** l'occasion de recevoir à Berne les ministres des affaires étrangères israélien et égyptien, **Shimon Peres** et **Amr Moussa**, avec qui il a parlé du processus de paix au Proche-Orient. ²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.11.1994
LIONEL EPERON

Suite à l'accord de Washington entre Israël et l'OLP et dans l'optique de soutenir le processus de paix au Proche-Orient, **Otto Stich et Flavio Cotti** ont accueilli officiellement **Yasser Arafat** pour la première fois dans l'histoire de la diplomatie suisse. A cette occasion, le chef de l'OLP a manifesté son intérêt pour l'aide de la Confédération. Lors de la tenue de la Conférence de Casablanca sur le développement économique du Proche-Orient, Jean-Pascal Delamuraz, en compagnie de Flavio Cotti, a, à son tour, rencontré le leader palestinien. ²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.05.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Une opération ratée et mise à jour du Mossad à Berne a failli compromettre la visite de quatre jours de Flavio Cotti en **Israël** et en Jordanie. Finalement, le Président de la Confédération s'est bel et bien rendu au Proche-Orient où il a rencontré le Premier Ministre Benjamin Netanyahu. Il a notamment été question des fonds en déshérence et du processus de paix. A cette occasion, Flavio Cotti a également pu rencontrer le leader de l'OLP Yasser Arafat qui a loué l'aide suisse apportée à la Palestine. ²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.11.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le premier ministre israélien **Benjamin Netanyahu** a annulé à la dernière minute un voyage officiel en Suisse, invoquant des difficultés intérieures. Le Conseil fédéral a déploré le faux bon du premier ministre, mais a maintenu son invitation pour une date ultérieure. L'UDC et le PDC ont parlé d'«affront» face à cette annulation. Peu avant cet événement, la Suisse avait réagi vigoureusement à la décoration par Israël de quatre personnalités qui avaient condamné Berne dans l'affaire des fonds juifs. Les autorités suisses avaient alors dit vouloir exprimer leur mécontentement à Benjamin Netanyahu lors de sa visite. ²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse s'est déclarée prête à louer à Israël 25'000 **masques de protection** ainsi que 200'000 seringues d'atropine pour faire face à une éventuelle attaque chimique irakienne. Dans un premier temps, l'état hébreu avait refusé une offre de la Confédération qui lui proposait d'acheter ce matériel moderne de protection chimique de l'armée suisse et avait également décliné la possibilité de se voir offrir les vieux masques modèle 1974. Par ailleurs, des experts suisses du laboratoire sur les armes atomiques et chimiques de Spiez (BE) ont participé à la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM) chargée du **désarmement de l'Irak**. A ce sujet, le DFAE a regretté la crise qui s'est développée autour des inspections des Nations Unies et le non-respect par Bagdad des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a appelé le gouvernement irakien à effectuer les pas nécessaires dans la direction de la coopération. ³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 04.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Suite à la bonne performance réalisée par l'UDC lors des élections fédérales en automne, la commission de l'immigration, de l'intégration et de la Diaspora du parlement israélien a souhaité entendre **l'ambassadeur suisse à Tel-Aviv**. Ce dernier a accepté l'invitation et a rassuré les députés sur la nouvelle composition du législatif suisse.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2001
FRANÇOIS BARRAS

Outre sa visite diplomatique en Israël et dans les territoires palestiniens où il s'est entretenu avec Yasser Arafat et a visité un camp de réfugiés, **Joseph Deiss** s'est rendu aux Etats-Unis, pour y rencontrer son homologue Colin Powell et plusieurs membres de l'administration Bush. Le chef du DFAE a remis au président une lettre de Moritz Leuenberger, regrettant la décision américaine de ne pas ratifier les accords de Kyoto et lui demandant en vain de reconsidérer sa position. Joseph Deiss est retourné plus tard dans l'année aux Etats-Unis, à New York, pour assister en observateur à l'Assemblée générale des Nations Unies et préparer le terrain d'une demande d'adhésion, alors que la campagne était déjà engagée par le Conseil fédéral en Suisse. Suite au discours bellicistes de George W. Bush en réaction aux attentats new-yorkais, Joseph Deiss a désapprouvé la mort de victimes civiles innocentes lors de représailles et a souhaité que ces dernières ne sortent pas du cadre de l'Etat de droit auquel doivent se tenir les démocraties. Autre pays visité au cours de l'année: l'Algérie, où le conseiller fédéral fut convié à un colloque interdisciplinaire sur la question de l'identité nationale, la Bulgarie, où le chef du DFAE a rencontré le président Peter Stoïanov à Sofia, et le Tchad, à l'occasion de la quinzième conférence ministérielle de la francophonie à N'Djamena. Il a enfin conclu l'année par une visite en Espagne où Joseph Deiss a rencontré son homologue Josep Piqué i Camps. Les discussions ont porté sur le nouveau dossier des bilatérales «bis» que la Suisse espère voir avancer le plus vite possible: en assumant la présidence de l'UE en 2002, l'Espagne pourrait à cet effet jouer un rôle important.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 20.02.2001
FRANÇOIS BARRAS

Le **Bureau suisse de liaison auprès de l'Autorité palestinienne** a été vertement critiqué par le gouvernement israélien, qui l'a jugé «indésirable dans sa forme actuelle». Cette réaction a fait suite aux déclarations de la cheffe du Bureau, Annick Tonti, suite à l'élection d'Ariel Sharon, propos considérés comme déplacés du côté israélien. La représentante suisse avait fait part de son sentiment de moins entendre parler de paix depuis quelques mois, notamment depuis l'élection de Sharon.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 23.03.2002
ROMAIN CLIVAZ

La **Déclaration du Conseil national** concernant la nécessité d'un arrêt immédiat des violences au Proche-Orient, proposée par la Commission de politique extérieure du Conseil national, a été rejetée car jugée trop anti-israélienne. Pour ses promoteurs, ce sont avant tout la précipitation et le manque de discussion préalable qui ont causé son rejet. Pour les adversaires, c'est le contenu déséquilibré du texte qui a fait la différence. Il a été soutenu principalement par les socialistes, les verts et quelques bourgeois.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 26.04.2002
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse s'est toutefois jointe à l'UE, à l'ONU, aux Etats-Unis et à la Russie pour appeler Israël à un retrait des territoires palestiniens occupés et Yasser Arafat à tout mettre en œuvre pour l'arrêt des attentats. Le gouvernement a réaffirmé son attachement au respect du droit humanitaire. Il a lancé des signaux politiques clairs en chargeant le DDPS de **réexaminer sa coopération avec l'Etat hébreux**. De plus, il a demandé au Département fédéral de l'économie et au Département fédéral des finances de revoir les échanges entre les deux pays. C'est plus particulièrement le fonctionnement de l'accord de libre-échange conclu avec l'AELE qui était concerné dans la mesure où il s'agissait d'éviter que des produits issus des colonies bénéficient de cet accord. Le vice-ministre de la défense israélienne a fait part de ses réserves relatives au réexamen de la coopération militaire entre les deux pays.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.08.2002
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse n'a pas cédé aux exigences des Etats-Unis et n'a pas accordé la garantie de **non-extradition** de leurs ressortissants devant la CPI. Elle a réaffirmé sa volonté de s'engager pour l'universalité de ce tribunal. Une telle demande, acceptée entre autres par la Roumanie et Israël, a également été refusée par la Norvège.³⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 08.05.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le Conseil fédéral a publié des messages concernant des Conventions de double imposition avec l'Iran et Israël. Les chambres ont accepté ces textes durant l'année sous revue. Le Conseil national a approuvé, en tant que deuxième chambre, la Convention de double imposition avec l'Ouzbékistan.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.08.2003
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse a officiellement protesté, à la fin du mois de mai, auprès des autorités israélienne après les **tirs de soldats israéliens contre le véhicule de son représentant auprès de l'Autorité palestinienne.** Aucune victime n'était cependant à signaler. Une enquête approfondie des événements a été demandée par l'entremise d'une note remise au ministère israélien des affaires étrangères. Cette note protestait notamment contre le non respect des convois diplomatiques. A l'occasion d'une rencontre avec son homologue, dans le courant du mois d'août, Micheline Calmy-Rey a exprimé l'insatisfaction de la Suisse concernant les explications du déroulement de l'incident du mois de mai. Elle a cité une contre-expertise balistique suisse infirmant la thèse israélienne de la balle accidentellement arrivée sur le pare-brise.³⁸

INTERPELLATION / ANFRAGE
DATUM: 28.01.2004
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral, dans sa réponse à une interpellation Vermot-Mangold (ps, BE), a déclaré que la construction du **« mur de sécurité »** israélien violait le droit humanitaire. Le gouvernement a formulé, dans ce contexte, de sévères critiques à l'encontre de l'Etat hébreu.³⁹

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 07.10.2004
ELIE BURGOS

Une seconde initiative parlementaire, déposée cette fois par le député Carlo Sommaruga (ps, GE) un jour avant la précédente, demande au Conseil fédéral de prendre les décisions et les modifications légales nécessaires pour mettre fin de manière immédiate aux importations et au transit en Suisse de tout produit agricole ou manufacturé exporté par Israël en provenance de colonies de peuplement ou de **production sises en Cisjordanie** ou dans la bande de Gaza.⁴⁰

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 08.10.2004
ELIE BURGOS

Une initiative parlementaire Vischer (pe, ZH) a été déposée au Conseil national au mois d'octobre. Elle appelle la Suisse à se retirer (sur la base de l'art. 160 al.1 Cst.) de l'**accord de libre-échange de 1993 conclu entre l'AELE et Israël** jusqu'à ce que ce pays se soit retiré des territoires occupés de Palestine ou qu'il ait conclu un accord de paix reconnu par le droit international avec la Palestine. Le député estime qu'Israël profite de manière inadmissible des conditions préférentielles de l'accord de libre-échange pour exporter des marchandises produites dans les colonies de peuplement israéliennes situées dans les territoires occupés, sous le label mensonger « Made in Israel », tout en maintenant sa politique d'occupation et de peuplement contraire au droit international.⁴¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 16.12.2004
ELIE BURGOS

Début février, la Suisse a transmis à Israël un rapport de la police scientifique de la ville de Zurich sur l'affaire des **tirs israéliens contre un véhicule transportant deux diplomates suisses**, qui s'est produite en 2003. L'hypothèse israélienne selon laquelle les deux balles ont ricoché sur le sol avant d'atteindre le pare-brise est contestée par le DFAE, qui affirme que les balles visaient directement la voiture. En décembre, Israël a finalement présenté ses excuses officielles à la Suisse pour ces tirs et s'est engagé à rembourser les frais occasionnés par cet incident.⁴²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, **Samuel Schmid** a effectué de nombreuses visites à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Allemagne, à la 41^{ème} Conférence de Munich pour la politique de sécurité. Il s'est notamment entretenu avec les secrétaires généraux de l'ONU, Kofi Annan, et de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer. En mars, le chef du DDPS s'est rendu à Jérusalem pour l'inauguration du nouveau musée Yad Vashem. En marge des cérémonies, il a profité de rencontrer le président Moshe Katsav et le premier ministre Ariel Sharon. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales entre Israël et la Suisse, ainsi que sur des questions d'armement. Samuel Schmid a effectué un peu plus tard une visite d'une semaine au Japon. Il y a représenté la Suisse à l'Exposition universelle à Aichi et a visité le pavillon suisse « La Montagne ». Il a également été reçu par le ministre de la défense à Tokyo, ainsi que par le couple impérial japonais, honneur rare pour un dignitaire étranger. Au mois de mai, le conseiller fédéral a participé au troisième sommet du Conseil de l'Europe, à Varsovie en Pologne. En juin, Samuel Schmid s'est rendu à Londres pour une visite de travail auprès du premier ministre Tony Blair. Il a également été reçu par la reine Elisabeth II à Buckingham Palace. Dans le cadre des questions relatives à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE, le Président de la Confédération a effectué une visite en Lettonie, où il a rencontré le premier ministre letton Aigars Kalvitis, ainsi que la Présidente Vaira Vike-Freiberga. Suite à une rencontre informelle avec le Président de la République fédérale d'Autriche, Heinz Fischer, à Bregenz au mois de juillet, Samuel Schmid a rencontré ce dernier à Vienne au mois d'octobre, en marge de la conférence entre la Suisse et ses trois voisins germanophones. La question du projet de stockage de déchets hautement radioactifs en couches profondes, près de Zurich, a notamment été abordée. En fin d'année, le Président de la Confédération a été reçu à Paris par le Président de la République française Jacques Chirac. Ils se sont entretenus au sujet de l'avenir de l'Europe suite aux « non » français et néerlandais à la Constitution européenne, des réformes de l'ONU, et de la situation au Proche-Orient et dans les Balkans. Il s'est encore rendu au Mali en fin d'année, où il a rencontré son homologue et annoncé que l'aide suisse à Bamako resterait identique pour les prochaines années, malgré les coupes dans les finances fédérales.⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, également effectué de nombreuses visites à l'étranger. Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Ukraine, afin de représenter la Suisse à la cérémonie d'investiture du nouveau président, Viktor Iouchtchenko. Début février, la cheffe du DFAE s'est rendue à Bruxelles, où elle a rencontré Javier Solana, le Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage. Les questions de la situation au Proche-Orient et de l'Initiative de Genève ont été abordées avec le premier, alors que les Bilatérales II et les modalités de la future contribution suisse à la cohésion de l'UE élargie ont été au centre des discussions avec Mme Ferrero-Waldner. La conseillère fédérale a ensuite effectué une visite de six jours en Israël et en territoires palestiniens. Elle a rencontré tout d'abord le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre, Ahmad Qoreï, à Ramallah, à qui elle a réaffirmé l'engagement humanitaire de la Confédération. Elle a également plaidé pour que l'Initiative de Genève ne soit pas « oubliée ». En Israël, elle a été reçue par son homologue et par le Président Moshé Katsav. Les entretiens ont porté sur les relations entre la Suisse et Israël, ce dernier pays s'étant plaint d'une campagne hostile à son égard dans certains parlements cantonaux suisses et dans les médias. La conseillère fédérale a ensuite effectué, à la fin février, une visite de six jours en Amérique du Sud. Elle s'est rendue au Pérou, en Argentine et en Uruguay. Elle s'est ensuite rendue à Ankara au mois de mars, afin de normaliser les relations entre la Suisse et la Turquie, qui se sont dégradées en grande partie à cause de la question très sensible du génocide arménien. Elle a notamment rencontré son homologue turc Abdullah Gül. La cheffe du DFAE a effectué une visite en Serbie-Monténégro au mois de juin. Elle y a rencontré le Président serbe Boris Tadic. Sujet extrêmement délicat, Micheline Calmy-Rey a prôné l'indépendance du Kosovo, province serbe actuellement sous protectorat international, et a offert les services de la Suisse, afin d'aider Serbes et Albanais dans leurs pourparlers. Le président serbe ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il a rétorqué que la « fragmentation » de la Serbie-Monténégro serait un « détonateur dangereux » pour la région. La conseillère fédérale a ensuite été reçue à Kiev au mois de juin, où elle a rencontré le Président Viktor Iouchtchenko. Une intensification des relations bilatérales entre la Suisse et l'Ukraine, notamment en matière de coopération technique et économique, a figuré au menu des discussions.

Fin juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite aux États-Unis, où elle a rencontré son homologue américaine Condoleezza Rice. De nombreuses questions ont été abordées, dont l'arrivée au pouvoir d'un ultraconservateur en Iran, un nouveau protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi qu'un accord commercial bilatéral (accord de libre-échange) entre la Suisse et les États-Unis. La conseillère fédérale s'est en outre rendue au siège de l'ONU à New York, où elle a rencontré Kofi Annan. Après une visite officielle à Madrid, où elle a été reçue par son homologue espagnol, la cheffe du DFAE s'est rendue au Kosovo. Elle y a rencontré le Président kosovar Ibrahim Rugova et le premier ministre Bairam Kosumi. Elle a réaffirmé que le DFAE souhaitait une « indépendance formelle » pour le Kosovo. Cette prise de position, n'a pas manqué de susciter les critiques de Belgrade, mais également des remous aux chambres fédérales. Suite à une visite à Budapest, où elle a rencontré son homologue hongrois, Micheline Calmy-Rey a effectué une tournée au Proche-Orient au mois de novembre. Ce voyage en Egypte, en Israël, dans les territoires palestiniens et au Liban a été centré principalement sur l'adoption d'un emblème additionnel pour le Mouvement de la Croix-Rouge. Au cours de cette visite, elle a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Slovénie, afin d'évoquer l'aide de la Suisse à la cohésion de l'UE, et à Prague, où elle a été reçue par son homologue tchèque.⁴⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.12.2005
ELIE BURGOS

Le ministre de l'intérieur **Pascal Couchepin** a effectué un voyage de quatre jours au Canada en juillet. Il a pu comparer les systèmes de santé et de recherche canadien et suisse. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu en Israël, où il a signé une déclaration d'intention entre la Suisse et Israël, visant à renforcer la coopération scientifique entre les deux pays. Il a notamment rencontré le vice-premier ministre Ehud Olmert. En visite à Rome en fin d'année, Pascal Couchepin a rencontré le ministre italien de la culture et la ministre de la formation et de la science. Il a signé avec le premier une déclaration d'intention destinée à promouvoir la coopération entre la Suisse et l'Italie dans le domaine du cinéma.⁴⁵

POSTULAT

DATUM: 22.06.2007
ELIE BURGOS

Le Conseil national a adopté, sur avis favorable du Conseil fédéral, un postulat de sa commission de politique extérieure (en lien avec une l'initiative parlementaire Freysinger O6.411 à laquelle le Conseil national a refusé de donner suite), qui demandait au gouvernement de faire un **rapport sur les activités des ONG soutenues par la DDC** dans les territoires palestiniens et en Israël.⁴⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.04.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Peu avant la conférence des Nations Unies contre le racisme à Genève, Hans-Rudolf Merz a rencontré le **président iranien** Mahmoud Ahmadinejad. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, la politique mondiale et les droits de l'homme. En marge du sommet, Micheline Calmy-Rey a répondu aux critiques de cette rencontre en affirmant que la Suisse menait une politique de dialogue ouvert avec l'Iran et représentait les intérêts américains en Iran. Lors de la conférence, elle a dénoncé les propos antisémites du président iranien. Cette rencontre a toutefois ravivé les tensions entre Israël et la Confédération.⁴⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En automne, **Ueli Maurer** n'a pas remis en question sa visite de plusieurs jours en Israël malgré l'arraisonnement mortel par les forces israéliennes de la « flottille de la liberté » qui a tenté de forcer le blocus de Gaza, d'une part, et le rapport Goldstone des Nations Unies relatif à des crimes de guerre commis lors des interventions militaires à Gaza en hiver 2008-2009, d'autre part. Il a rencontré le président Shimon Peres et son homologue Ehoud Barak avec lequel il a discuté de sécurité, d'armement et de renseignement.⁴⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 13.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Après l'intervention militaire israélienne dans la bande de Gaza (Palestine) de décembre 2008, la Suisse a soutenu la tenue d'une réunion extraordinaire du **Conseil des droits de l'homme** des Nations Unies. Elle s'est toutefois abstenue lors du vote d'une résolution condamnant cette intervention. L'ambassadeur israélien à Berne a regretté que la Suisse ait été le seul pays occidental à soutenir une initiative émanant de pays arabes tout en se félicitant de son abstention lors du vote.⁴⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 25.03.2011
ANITA KÄPPELI

Der **israelische Präsident Shimon Peres** traf Ende März in Genf Aussenministerin Calmy-Rey. Nebst dem Friedensprozess im Nahen Osten standen auch diverse bilaterale Themen auf der Agenda.⁵⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 22.02.2012
EMILIA PASQUIER

Fin janvier, le parlementaire écologiste Geri Müller (verts, AG) a reçu **Mushir Al-Masri, parlementaire palestinien** et porte-parole de l'organisation du Hamas. Cette visite a été vivement critiquée par l'ambassade d'Israël en Suisse. Peter Malama (plr, BS), vice-président du groupe parlementaire Suisse-Israël, a également regretté l'absence de représentant de son groupe lors des discussions.⁵¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.04.2012
EMILIA PASQUIER

Au mois d'avril, le **ministre israélien des affaires étrangères Avigdor Liberman** s'est rendu à Berne pour s'entretenir avec son homologue suisse sur la situation politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sur le processus de paix et les questions humanitaires dans la région du Moyen-Orient, ainsi que sur les relations bilatérales entre Israël et la Suisse. Cette visite a soulevé une vague de protestations, notamment due aux positions souvent hostiles de Liberman envers les palestiniens. Le gouvernement a justifié cette visite par la volonté helvétique de dialoguer avec tous les acteurs du conflit au Moyen-Orient.⁵²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 30.05.2012
EMILIA PASQUIER

Une polémique a éclaté fin mai suite à la décision de la **Migros** de marquer les produits originaires de Cisjordanie, de Jérusalem Est ou des colonies israéliennes par l'étiquette «Cisjordanie, zone de peuplement israélienne» ou «Jérusalem-Est, zone de peuplement israélienne».⁵³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment

prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.01.2013
EMILIA PASQUIER

Lors du Forum économique mondial (WEF), le ministre israélien de la Défense Ehud Barak et son homologue Ueli Maurer ont signé une **déclaration d'intention** visant à maintenir le dialogue entre les deux départements et à poursuivre leurs projets de collaboration.⁵⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.05.2015
CAROLINE HULLIGER

En marge du 45e Symposium de Saint-Gall, une conférence annuelle autour du dialogue interculturel qui a lieu depuis 1970 sur le campus de l'Université de Saint-Gall (HSG), Johann Schneider-Ammann a mené des **entretiens avec le premier ministre islandais, Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, et le vice-premier ministre et ministre des Finances de Singapour, Tharman Shanmugaratnam.**

Avec M. Gunnlaugsson, le chef du DEFR a surtout discuté des relations économiques bilatérales et des négociations en cours dans le cadre de AELE. Il a aussi été question des relations qu'ont les deux pays avec l'Union européenne.

Lors de l'autre rencontre, Johann Schneider-Ammann a discuté des relations économiques et commerciales entre la Suisse et Singapour avec son homologue singapourien.⁵⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.06.2015
CAROLINE HULLIGER

En juin, le Conseil national et le Conseil des États ont accepté la conclusion d'une **convention de double imposition avec l'Islande.**⁵⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés.⁵⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les États-Unis et l'UE.⁵⁹

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.12.2001
FRANÇOIS BARRAS

Dans un contexte tendu, **Joseph Deiss a effectué une visite en Israël et dans les territoires palestiniens**. A Tel-Aviv et à Gaza, où le conseiller fédéral a rencontré Yasser Arafat, le responsable des affaires étrangères a abordé la question des droits de l'homme et l'éventualité d'une conférence sur la Quatrième Convention de Genève, dont le texte, reconnu par l'ensemble de la communauté internationale à l'exception d'Israël, aurait dû régler les agissements de l'Etat hébreu dans les territoires palestiniens. Sans l'agrément d'Israël, ni celui des Etats-Unis, cette conférence a eu lieu à Genève en fin d'année. La déclaration finale qui est sortie rappelle que la Quatrième Convention de Genève est applicable aux territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Elle appelle toutes les parties en conflit à respecter les clauses et les garanties humanitaires de la Convention.⁶⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

La ministre des affaires étrangères a confirmé, à la mi-octobre, que la Suisse avait fourni une aide logistique et financière aux artisans d'un accord non officiel de paix israélo-palestinien. Des médiateurs avaient été mis à la disposition des deux parties lors de la phase finale de la négociation. Cet accord, passé entre des politiciens de la gauche israélienne et des politiciens palestiniens, dont un ancien ministre de chaque côté, constituait un plan de paix complet (création d'un Etat palestinien, démantèlement d'un grand nombre de colonies...) pour tenter de sortir le Moyen-Orient de l'impasse. La ministre des affaires étrangères a insisté sur le rôle de facilitateur joué par la Confédération, et non celui de moteur de cette initiative privée. Le DFAE n'a commencé à parrainer cette négociation, aussi appelée « **Initiative de Genève** », qu'à partir de 2002. Les discussions ont longtemps été tenues secrètes. Micheline Calmy-Rey a profité de plusieurs rencontres avec des homologues étrangers pour présenter le contenu de ces « Accords de Genève ». Le gouvernement israélien a condamné ce procédé et rappelé qu'il était le seul habilité à mener des négociations avec les Palestiniens. Le lancement officiel de l'Initiative de Genève a eu lieu au début du mois de décembre lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Genève en présence de Micheline Calmy-Rey, seule ministre en exercice présente. Elle était accompagnée de nombreuses personnalités, dont l'ancien président américain Jimmy Carter. Il était difficile d'évaluer les effets concrets de cet accord, étant donné sa nature non officielle et la complexité de la situation sur place.⁶¹

POSTULAT

DATUM: 08.10.2004
ELIE BURGOS

Un postulat Maury Pasquier (ps, GE) a demandé au Conseil fédéral d'effectuer au plus vite deux démarches relatives à la situation au **Proche-Orient**. Le Conseil fédéral devait tout d'abord évaluer la faisabilité d'une rencontre des parties contractantes des Conventions de Genève du 12 août 1949, pour examiner la question de la construction du mur israélien dans les territoires occupés. Il devait ensuite, le cas échéant, convoquer, en sa qualité d'Etat dépositaire des Conventions de Genève, une telle réunion. Le Conseil national a adopté ce postulat, comme le lui avait proposé le gouvernement.⁶²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.12.2004
ELIE BURGOS

Lancée officiellement à la fin 2003 et parrainée par la Suisse, l'**initiative de Genève** est restée plus ou moins au point mort durant l'année sous revue, malgré la réunion informelle, à Genève à la mi-mars, de vingt-quatre pays membres du réseau de soutien de l'initiative, puis d'une quarantaine au début septembre. Porteuse du texte, la Suisse y a déjà investi 3,3 millions de francs, dont la moitié de source privée. Le DFAE a précisé qu'il ne soutiendrait à l'avenir uniquement des projets « ficelés » à travers le Centre de dialogue humanitaire à Genève.⁶³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.10.2005
ELIE BURGOS

Malgré les critiques du vice-premier ministre israélien Shimon Peres, et la motion (05.3306) du conseiller national Freysinger (udc, VS) qui demandait au Conseil fédéral que la Suisse se retire sans délai de l'**Initiative de Genève**, ce dernier a décidé de continuer à soutenir celle-ci. Le gouvernement a jugé essentiel de préserver l'espoir d'une résolution pacifique et globale du conflit israélo-palestinien.⁶⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.12.2005
ELIE BURGOS

La Suisse a été chargée de convoquer une **conférence diplomatique internationale**, en vue de l'adoption d'un **nouvel emblème**, un cristal rouge, au sein du **Mouvement de la Croix-Rouge**. Malgré de nombreuses difficultés, notamment entre la Syrie et Israël, la Suisse a réussi à faire adopter ce nouvel emblème pour l'organisation israélienne en fin d'année.⁶⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.06.2006
ELIE BURGOS

Au mois de juin, la 29^{ème} **Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** a eu lieu à Genève. Elle a permis l'adoption, non sans difficultés, d'un nouvel emblème de la Croix-Rouge, le « cristal rouge ». Plus que l'adoption de ce dernier, cette conférence a réussi à déboucher sur l'intégration, au sein du Mouvement de la Croix-Rouge duquel elle a toujours été exclue, de la société de secours israélienne Magen David. Pour faire bonne mesure, les Palestiniens, malgré que la Palestine ne soit pas un Etat souverain, ont été autorisés à rejoindre le Mouvement.⁶⁶

Auslandschweizer

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2015
CAROLINE HULLIGER

Comme en 2014, le nombre des **Suisses à l'étranger** a encore augmenté. Selon la statistique des étrangers du DFAE, il est passé de 746'885 à 761'930, ce qui représente une hausse d'un peu plus de 2%, soit 15'045 citoyens suisses en plus vivant à l'étranger. La plus forte hausse en nombre absolu a été enregistrée en France (+4'173 personnes) et en Allemagne (+2'103 personnes), tandis que celle en pourcentage a été à nouveau recensée en Asie (+3.5%). Les autres pays qui ont accueilli plus de Suisses par rapport à 2014 sont notamment les Etats-Unis (+1'522 personnes), la Grande-Bretagne (+1'216 personnes), Israël (+744 personnes), l'Autriche (+486 personnes) et la Thaïlande (+420 personnes). Notons que deux tiers des Suisses de l'étranger vivent en Europe, principalement dans les pays limitrophes de la Suisse.⁶⁷

Entwicklungspolitik

MOTION
DATUM: 27.09.2017
AUDREY BOVEY

Au mois d'avril 2016, Christian Imark (udc, SO) déposait une motion avec pour objectif de **couper court au détournement des deniers publics à des fins de racisme, d'antisémitisme et d'incitation à la haine**. Par une référence implicite au contexte du conflit israélo-palestinien, le conseiller national soleurois demandait alors au Conseil fédéral d'intervenir afin que la Suisse ne soit à l'avenir plus en mesure de participer au financement de «projets de coopération au développement menés par des ONG impliquées dans des actions racistes, antisémites ou d'incitation à la haine, ou encore dans des campagnes BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions).» Dans sa réponse, le Conseil fédéral a tenu à rappeler que la Suisse «ne finance que des organisations dont l'engagement est conforme aux valeurs de sa politique extérieure telle que définie par la Constitution fédérale». L'exécutif national a dès lors jugé inutile de procéder à une modification des dispositions légales et invité au rejet de la motion. Du côté du Parlement, le Conseil national est le premier à s'être penché sur la motion Imark en date du 8 mars 2017. Le texte a été accepté par une majorité de la chambre basse (111 voix pour, 78 contre et 4 abstentions), la plupart des votes d'opposition émanant alors des rangs verts et socialistes. Le Conseil des Etats a quant à lui opté pour une version modifiée de la motion Imark, intimant au Conseil fédéral d'examiner, puis de procéder à une modification des dispositions légales concernées en dernier recours uniquement, afin que tout soutien financier à des organismes engagés dans des actions racistes, antisémites ou incitant à la haine soit rendu impossible. La chambre basse s'est en définitive montrée favorable au projet tel que modifié par les sénatrices et sénateurs.⁶⁸

POSTULAT
DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 14 décembre 2018, le Conseil national a adopté le postulat déposé par le conseiller national libéral-radical Hans-Ulrich Bigler (plr, ZH), en vue de l'élaboration d'un **rapport détaillé sur le financement des ONG palestiniennes et israéliennes**. Le postulat Bigler faisait suite à un article paru dans la NZZ au mois de juillet 2018, dans lequel figurait une liste de l'ensemble des organisations palestiniennes et israéliennes bénéficiant de soutiens financiers de la part du DFAE et de la DDC. Par souci de transparence et en raison de l'importance des montants reversés à certains organismes, le conseiller national zurichois demandait au Conseil fédéral de produire un rapport précisant les activités de chacune de ces organisations, les accords qui lient ces dernières au DFAE,

les moyens mis en place par le DFAE afin de contrôler l'affectation des ressources allouées ainsi que les résultats obtenus.

Le conseil fédéral s'était auparavant également exprimé en faveur de l'acceptation du postulat, précisant que les conclusions relatives au postulat Bigler seraient intégrées au rapport faisant suite à la motion Imark (16.3289).⁶⁹

BERICHT
DATUM: 30.01.2020
AMANDO AMMANN

Der Bundesrat veröffentlichte im Januar 2020 den Bericht zur **Zusammenarbeit mit Nichtregierungsorganisationen in Partnerländern der internationalen Zusammenarbeit** in Erfüllung des Postulats Bigler (fdp, ZH) und der Motion Imark (svp, SO; 16.3289). Beide Vorstösse hatten mehr Transparenz hinsichtlich der Identität und der Tätigkeiten der unterstützten Organisationen verlangt. Im Bericht listete der Bundesrat auch jene 66 NGOs auf, welche die Schweiz im Jahr 2017 in der Region Israel/Palästina unterstützt hatte. Dabei handelte es sich um Organisationen, die israelischen oder palästinensischen Ursprungs sind oder Projekte in der Region durchgeführt hatten. Darüber hinaus umfasste die Liste einen kurzen Beschrieb der Aktivitäten und deren thematischen Schwerpunkte sowie die erhaltenen Beiträge in den Jahren 2017 und 2019. Die APK-SR nahm den Bericht Ende August 2020 zur Kenntnis.⁷⁰

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.11.1990
BRIGITTE CARETTI

Le **Conseil fédéral** décréta, en novembre, un élargissement de l'interdiction des **livraisons d'armes** à toute la péninsule arabique. Une telle prohibition était effectivement déjà en vigueur, depuis 1980, en direction de l'Iran et de l'Irak. Des voix s'élevèrent cependant pour souhaiter que cette mesure soit également appliquée à la Turquie ainsi qu'à toutes les nations engagées dans la crise du Golfe.⁷¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

En valeur nominale, les augmentations les plus notables furent enregistrées dans le secteur des agents énergétiques (+17,3%), alors qu'elles déclinèrent dans ceux de la chimie (-0,9%) et de la métallurgie (-3,3%).

Le principal fournisseur de la Suisse demeure la zone OCDE (92,5% des importations totales, +1,9% par rapport à 1989) et, plus particulièrement, la Communauté européenne (74,1 % des importations, +2,8%). Dans ce cadre, les achats helvétiques s'accroissent en provenance du Portugal (+11,6%), de l'Espagne (+7,4%) et des Pays-Bas (+6,7%) mais chutèrent avec la Grande-Bretagne (-4,6%). Les acquisitions suisses venant de l'AELE stagnèrent (+0,9%), la décroissance observée par rapport à la Suède (-3,1 %) et la Norvège (-5,3%) étant équilibrée par la croissance des biens obtenus en Autriche (+4,5%) et en Finlande (+4,7). Les achats de la Suisse diminuèrent globalement en provenance de la zone non européenne de l'OCDE (-3,6%) mais plus notablement avec le Canada (-23%) et l'Australie (-15,8%).

La situation des échanges avec les pays non membres de l'OCDE fut très différenciée puisque, si **les importations helvétiques** progressèrent globalement (+1,8%), elles crûrent avec les pays producteurs de pétrole (+82,4%) – plus particulièrement avec l'Algérie (+176,4%) et l'Arabie saoudite (+102,8%) – mais déclinèrent avec les Etats non producteurs d'or noir (-3,6%), plus notablement avec Israël (-8,8%) et Hong-Kong (-7,5%). Elles chutèrent aussi en provenance des pays à économie planifiée (-10,2%).⁷²

VERORDNUNG / EINFACHER BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 17.03.1993
ANDRÉ MACH

Après avoir pris acte du rapport sur la politique économique extérieure 1992/1+2, les Chambres fédérales ont approuvé les arrêtés fédéraux concernant la ratification de deux **accords de libre-échange** entre les Etats de l'AELE et Israël d'une part et la Pologne d'autre part.⁷³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 15.02.2017
AUDREY BOVEY

Au mois de février 2017, le Conseil fédéral soumettait au Parlement un projet d'arrêté fédéral relatif à l'approbation de **l'accord de libre-échange** signé le 27 juin 2016 à Berne **entre les Etats de l'AELE et la Géorgie**.

Que ce soit au Conseil des Etats ou au Conseil national, la portée de l'accord dans son ensemble, qui, selon les termes du Conseil fédéral, "correspond largement aux ALE conclus récemment par les Etats de l'AELE avec des Etats tiers", n'a pas suscité de difficulté particulière.

La controverse a néanmoins été déclenchée autour des dispositions prévues à l'article 2, proposant que les accords de contenu équivalent à celui signé avec la Géorgie ne soient à l'avenir non plus soumis au référendum facultatif, mais adoptés par le Parlement en qualité d'arrêtés fédéraux simples. S'il est vrai qu'en pratique, le référendum facultatif n'a dans de tels contextes jamais été demandé, les parlementaires ont, à l'image du conseiller aux Etats socialiste Christian Levrat (ps, FR), fustigé "la tentative du Conseil fédéral de régler [...] presque clandestinement" la question de la base légale entourant la ratification des accords de libre-échange.

En juin 2017, le Conseil des Etats a donc suivi les propositions de la CPE-CE en se prononçant en faveur de l'adhésion au projet du Conseil fédéral tout en biffant l'article 2. Lors de la session d'automne 2017, Johann Schneider-Ammann, s'exprimant devant la chambre du peuple, a finalement concédé le retrait de l'article sujet à polémique, avant que le Conseil national ne s'exprime en majorité en accord avec la décision du Conseil des Etats.

L'Assemblée fédérale a en définitive approuvé l'accord de libre-échange conclu entre les Etats de l'AELE et la Géorgie lors du vote final du 29 septembre 2017 (156 voix pour et 38 abstentions au Conseil national; 44 voix pour au Conseil des Etats).

Selon les dires du conseiller fédéral en charge du DEFR, l'exécutif suisse soumettra ultérieurement au Parlement une proposition de délégation de compétences au parlement pour l'adoption d'accords dont le contenu ne comporte aucune innovation fondamentale.⁷⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité (40 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Equateur**. Le projet passe au Conseil national.⁷⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et** de l'**accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. Avec un résultat de 27 voix pour, 1 contre et 13 abstentions, le sénateur genevois Robert Cramer (verts, GE) est le seul à avoir exprimé son opposition au projet qui, dès lors, passe au Conseil national.⁷⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour penché sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et** de l'**accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. La chambre basse s'est dans un premier temps montrée favorable à l'entrée en matière (131 voix pour, 55 contre et 1 abstention), et ce aux dépens de la minorité Molina (ps, ZH), qui proposait aux conseillères et conseillers nationaux de renvoyer le projet au Conseil fédéral, afin que l'arrêté fédéral en question ne soit soumis une nouvelle fois à l'Assemblée fédérale uniquement lorsque le constat d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en Turquie aurait été établi (la minorité s'en réfère alors au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et/ou au rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme). Lors du vote sur l'ensemble, le Conseil national s'est prononcé de manière analogue à la majorité du Conseil des Etats et de la CPE-CN, en acceptant le projet d'arrêté fédéral par 129 voix contre 49 et 6 abstentions.

Les deux chambres ont confirmé l'adoption de la version définitive du texte à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.⁷⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Tout comme la chambre haute, la chambre basse s'est ralliée à la version du projet élaboré par le Conseil fédéral (134 voix pour et 43 abstentions lors du vote sur l'ensemble). La proposition de la minorité Nussbaumer (ps, BL), qui prévoyait l'introduction d'un mécanisme institutionnel basé sur une collaboration entre partenaires sociaux et organisations spécialisées de la société civile afin d'observer la mise en œuvre des dispositions relatives aux normes de travail, aux droits de l'homme ou à la protection de l'environnement a ainsi été rejetée.

L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.⁷⁸

Im Januar 2020 veröffentlichte der Bundesrat den **Bericht zur Aussenwirtschaftspolitik 2019**, welcher der Digitalisierung in einem Schwerpunktkapitel besondere Aufmerksamkeit schenkte. Der Bericht kam zum Schluss, dass die globale Unsicherheit hinsichtlich internationaler Ordnungen immer stärker auch die Schweiz erfasse. Die wachsende Globalisierungsskepsis zeige sich durch die Abschottung und den Protektionismus gewisser Länder und stehe in krassem Gegensatz zur verstärkten Vernetzung von Wertschöpfungsketten durch die Digitalisierung. Damit die Schweiz auch in einer digitalisierten Weltwirtschaft wettbewerbsfähig sei, müsse man die ungehinderte grenzüberschreitende Datenübermittlung sicherstellen, was noch nicht mit allen Partnerländern gelungen sei. Man engagiere sich sowohl in der OECD, wie auch in der WTO und durch bilaterale Instrumente dafür, dass globale internationale Standards und Regeln baldmöglichst eingeführt werden können. Innenpolitisch habe die Annahme der STAF dazu geführt, dass der Unternehmensstandort Schweiz an Attraktivität gewonnen habe. Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU würden nach wie vor von den seit 2014 laufenden Verhandlungen des institutionellen Rahmenabkommens, der Aberkennung der Börsenäquivalenz und der «Mind the Gap»-Strategie geprägt. Im Berichtsjahr wurden mehrere bilaterale Wirtschaftsabkommen abgeschlossen, unter anderem mit den Mercosur-Staaten und Indonesien. Auch das Thema Nachhaltigkeit habe angesichts der Klimaerwärmung und der Übernutzung natürlicher Ressourcen an Bedeutung gewonnen und wurde nicht zuletzt in den jüngsten Freihandelsabkommen berücksichtigt. Nach wie vor unklar sind die zu erwartenden Konsequenzen der Konzernverantwortungsinitiative, die sich zum Zeitpunkt der Berichtsveröffentlichung noch in der parlamentarischen Diskussion befand. Auch die wirtschaftliche Entwicklungszusammenarbeit war Thema des Berichts, wobei 2019 die Botschaft zur Strategie der internationalen Zusammenarbeit 2021-2024 in die Vernehmlassung ging. Darüber hinaus stünden Kapitalerhöhungen der Afrikanischen Entwicklungsbank und der Weltbankgruppe kurz bevor. In der Export- und Sanktionspolitik beschäftigte man sich 2019 hauptsächlich mit den Volksinitiativen «Für ein Verbot der Finanzierung von Kriegsmaterialproduzenten» und «Gegen Waffenexporte in Bürgerkriegsländer».

Neben dem eigentlichen Bericht unterbreitete der Bundesrat dem Parlament auch die folgenden Botschaften mit dem Antrag auf Zustimmung: Landwirtschaftsabkommen mit Israel, Änderung des Protokolls A über landwirtschaftliche Verarbeitungsprodukte zwischen den EFTA-Staaten und Israel, Handelsabkommen mit dem Vereinigten Königreich, Abkommen mit der Türkei im Rahmen des Allgemeinen Präferenzsystems. Hinzu kam der Bericht über zolltarifarisches Massnahmen im Jahr 2019.

In der Frühjahrssession 2020 wurde der Bericht vom Nationalrat sehr wohlwollend beraten und zur Kenntnis genommen. Nur Jacqueline Badran (sp, ZH) kritisierte diesen im Namen ihrer Partei ausdrücklich wegen der fehlenden Kohärenz zwischen Aussenwirtschaftspolitik, Aussenpolitik, Entwicklungszusammenarbeit und Sicherheitspolitik. Im Anschluss nahm der Rat auch die erwähnten Abkommen mit wenigen Gegenstimmen an. Auch der Ständerat nahm den Bericht wenige Tage später zur Kenntnis und stimmte sämtlichen Abkommen einstimmig zu. Auch in der Schlussabstimmung, die aufgrund des Sessionsabbruchs erst in der Sommersession 2020 durchgeführt werden konnte, wurden alle drei Bundesbeschlüsse mit überwältigenden Mehrheiten angenommen.⁷⁹

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

Le second message n'a rencontré de contestation que de la part de l'extrême-gauche. Prolongeant les efforts déjà entrepris dans le cadre du plan directeur, le gouvernement proposait d'attribuer 584 millions de francs au **renforcement de la défense antichar**. L'infanterie a ainsi reçu un demi-milliard pour l'achat d'une troisième série d'engins guidés Dragon, destinés ceux-là à la Landwehr. Les Etats-Unis permettent finalement que ces armes soient produites sous licence dans notre pays. La mise au point de ces contrats et des mesures assurant des commandes de compensation pour les «Tiger» a été parachevée au cours de la visite que deux hauts responsables du Groupement de l'armement ont rendue en août à cet important pays fournisseur. Avec ce second message, Israël devient également un de nos pourvoyeurs d'armement: 76 millions de francs lui reviendront en contre-partie de la livraison d'obus-flèche, une munition antichar extrêmement perforante qui équipera nos blindés. L'établissement d'une telle relation n'a pas été du goût de l'extrême-gauche, mais, a répondu le Conseil fédéral, le choix d'une munition n'implique aucun parti-pris politique.⁸⁰

La gauche a manifesté, lors des débats relatifs au programme d'armement 2005, son **opposition à l'achat du système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS) d'origine israélienne** – pour un total de CHF 150 millions –, à l'aune de la situation aggravée dans le conflit israélo-palestinien. Cette opposition a notamment été soutenue par une pétition, signée par près de 25'000 personnes et soutenue par 45 organisations. Elle exigeait une suspension de la collaboration militaire avec les pays du Proche-Orient. Le DDPS, qui avait cessé ses importations de matériel de guerre d'origine israélienne depuis 2002, a justifié cette reprise par une amélioration de la situation sur place, et par le fait que cet achat ne représentait qu'une petite partie des recettes israéliennes générées par les exportations d'armement. Le conseiller national écologiste Geri Müller (AG) (Mo. 05.3219) s'est opposé à cette décision, en déposant une motion visant à faire interdire toute exportation ou importation de matériel de guerre depuis des pays qui occupent notamment des territoires étrangers, comme Israël ou la Chine.⁸¹

Der Abstimmungssonntag am 18. Mai 2014, wurde nicht nur Höhe-, sondern auch Schlusspunkt eines langwierigen Seilziehens um die **Gripen-Beschaffung** bzw. den Tiger-Teilersatz. Dieses grosse Rüstungsvorhaben hatte zahlreiche Hürden zu nehmen. Die letzte davon – der Urnengang – wurde 2013 durch den Bundesrat selbst ermöglicht, indem als Finanzierungsgrundlage ein Fondsgesetz vorgeschlagen wurde. Erst dieser Kniff ermöglichte es, die Finanzierung und damit sehr unmittelbar auch die Beschaffung selbst, dem fakultativen Referendum zu unterstellen. Mit der Ablehnung des Gripen-Fondsgesetzes an der Urne wurde die aufsehenerregende Kampfflugzeugbeschaffung erfolglos abgeschlossen.

Dass das Referendum ergriffen würde, war schon früh klar. Noch vor den parlamentarischen Debatten Ende 2013 kündigte die Grüne Partei an, sie werde dieses Geschäft zu verhindern suchen. Zwei Referendumskomitees hatten sich dann bereits vor der letzten Beratung im Ständerat konstituiert, so dass einer Unterschriftensammlung nichts mehr im Wege stand. Links-grün und die Grünliberale Partei stellten sich je individuell an, die nötige Anzahl Unterschriften zu sammeln. Der Erfolg liess nicht lange auf sich warten. Innert zwei Monaten und damit noch 2013, hatte das Komitee um SP und GPS rund 80'000 Unterschriften beisammen. Damit zeichnete sich rasch ab, dass die Referendumsabstimmung bereits im Frühjahr 2014 abgehalten werden konnte. Entsprechend früh erkannte auch der Verteidigungsminister den Ernst der Lage und noch Ende 2013 stieg er in den Abstimmungskampf. Fortan standen sich bürgerliche Gripen-Befürworter und Gripen-Gegner aus links-grünen Kreisen gegenüber. Neu standen aber erstmals auch bürgerliche Politiker einer Armeevorlage kritisch gegenüber: die GLP hatte sich nicht nur an der Unterschriftensammlung beteiligt, sondern sie stellte sich fortan auch in einem Gegnerkomitee gegen die Beschaffung der Gripen-Jets.

Erster Meilenstein war Mitte Januar 2014 die Einreichung der Unterschriften. Das links-grüne Bündnis um SP, GPS und andere Organisationen konnte rund 100'000 Unterschriften für das Referendum zusammentragen, nur etwa 5'000 davon waren vom grünliberalen Anti-Gripenkomitee beigesteuert worden. Da schon Mitte Mai abgestimmt werden sollte, war die Einreichung der Unterschriften gleichzeitig der Startschuss für den Abstimmungskampf. Sogleich wurde dieser befeuert, als es nicht nur darum ging, ob sich die Herstellerfirma Saab an der Finanzierung der Ja-Kampagne beteiligen soll, sondern ob dies überhaupt zulässig sei. Das Gegnerkomitee meldete sehr rasch seine Ablehnung an. Aber auch Gripen-Befürworter standen einer finanziellen Beteiligung aus Schweden kritisch gegenüber. Thomas Hurter (svp, SH) forderte, dass sich Saab gänzlich aus der Abstimmungskampagne raushalte.

Unangenehme Tage musste der Verteidigungsminister auch im Februar erleben: Nachdem bereits der Prozess zum Typenentscheid durch verschiedene Nebenereignisse und Indiskretionen für negative Schlagzeilen gesorgt hatte, wurden auch im neuen Jahr geheime (und brisante) Informationen publik. So hatte sich Verteidigungsminister Ueli Maurer in mehreren Treffen mit dem Schwedischen Botschafter Per Thöresson ausgetauscht. Dabei soll es nicht nur um gute Kontakte gegangen sein, sondern ganz konkret um ein Engagement Schwedens im Abstimmungskampf. Diese Informationen hatte ein Schwedischer Radiosender veröffentlicht, der drei Berichte des Botschafters an das Aussen- und Verteidigungsministerium Schwedens vorliegen hatte. Der Inhalt war insofern brisant, als dass angeblich Bundesrat Maurer selbst um Unterstützung aus Schweden gebeten haben soll. Zwar sollte sich Schweden nicht direkt in den Abstimmungskampf

einmischen, jedoch durch verschiedene Anlässe in Schweden und der Schweiz eine positive Stimmung erzeugen. Ein Beispiel wären Journalisten-Besuche in den Saabwerken zu Informationszwecken. Maurer musste sich in der Folge erklären und versuchte den Ball flach zu halten. Dass Gespräche geführt wurden konnte er nicht in Abrede stellen, er wollte jedoch darin keine gemeinsame Kampagnenplanung sehen. Dass er sich als Vorsteher des VBS an vorderster Front für den Gripen stark mache, sei nicht mehr als opportun. Die Ungereimtheiten spielten den Gegnern dennoch in die Hände und den Befürwortern wie auch dem Verteidigungsminister selbst blieb nichts anderes übrig, als gebetsmühlenartig festzuhalten, dass der Gripen die richtige Lösung für die Schweiz sei. Fast täglich wurde in den Zeitungen über den Gripen berichtet.

Die Kampagnenleitung der Befürworter sollte von der CVP übernommen werden, allerdings stellte sie sich nur zögerlich dafür zur Verfügung, denn scheinbar sah sich Parteipräsident Darbellay mit zu wenig finanziellen Mitteln ausgestattet. Dass bis zu CHF 5 Mio. für die Befürworterkampagne aufgewendet werden sollten, liess man seitens des Vereins für eine sichere Schweiz VSS, dem CVP-Nationalrat Jakob Büchler (SG) vorsteht, unkommentiert. Auch diese Informationen stammten aus geheimen Berichten aus Schweden. Beim VSS versuchte man derweil, sich von Schweden zu distanzieren. Das Durchsickern dieser Informationen führte indes dazu, dass sich die CVP zurückzog und nicht mehr als Kampagnenleiterin fungieren wollte. Ausschlaggebend waren unter anderem auch verunglimpfende, persönliche Kommentare des Schwedischen Botschafters gegen CVP-Exponenten. Im Engagement der CVP hätte man sich auf Befürworterseite erhofft, dass Gripen-kritische Wähler in der politischen Mitte abgeholt werden könnten. Daraus wurde nun vorerst nichts. Dass zudem die Sektion der CVP-Frauen im Gegensatz zur Mutterpartei die Nein-Parole fasste, schien für die CVP ebenfalls eine Hypothek darzustellen. Wer die Kampagnenleitung übernehmen sollte, war in der Folge offen. Die CVP wollte die Volkspartei vorschicken, da es schliesslich ein Dossier ihres Magistraten sei. Bei der SVP zeigte man sich jedoch bedeckt und Parteipräsident Brunner (SG) stellte eine Einigung „in einigen Wochen“ in Aussicht, rund drei Monate vor dem Abstimmungstermin, notabene.

Während auf politischer Ebene weiter gestritten wurde, führte Saab eine regelrechte Promotiontour durch die Schweiz durch. Mitte Februar wurde an einem Anlass mit Wirtschaftsvertretern über Kompensationsgeschäfte informiert, daneben sollte der Gripen zu verschiedenen Gelegenheiten vorgeführt, beziehungsweise ausgestellt werden, etwa an Ski-Weltcuprennen oder an der Mustermesse in Basel. Dies wurde den Gripengegnern zu viel und Nationalrätin Chantal Galladé (sp, ZH) tat ihren Unmut öffentlich kund. Dass mitunter Geld fliesse, sei in Abstimmungskämpfen normal, jedoch sei die Omnipräsenz des Gripen-Herstellers Saab störend und eine „Einmischung aus dem Ausland in diesem Masse bedenklich.“ Derweil und schneller als erwartet stellte sich Ende Februar tatsächlich die SVP als neue Koordinatorin der Ja-Kampagne vor. Angesichts des nahenden Abstimmungstermins sah sie sich in der Verantwortung. Man habe keine Zeit mehr zu verlieren und wolle diese Abstimmung gewinnen, so SVP-Präsident Brunner.

Etwas Aufwind erhielt der Gripen durch eine Flugzeugentführung im Raum Genf, als der Schweiz vor Augen geführt wurde, weshalb eine intakte Luftabwehr nötig sein kann. Der Co-Pilot einer Maschine der Ethiopian Airline hatte das eigene Flugzeug nach Genf entführt, um in der Schweiz einen Asylantrag zu stellen – was jedoch erst nach dem Vorfall bekannt wurde. Zuvor irrte die vollbesetzte Passagiermaschine, von zwei Eurofighter-Jets der Italienischen Luftwaffe begleitet, über Italien, ehe sie über dem Montblanc-Massiv von der Französischen Luftwaffe weiterbegleitet wurde und schliesslich in Genf zur Landung gezwungen werden konnte. Dass die Schweizerische Luftwaffe nur zu Bürozeiten operativ ist und nicht eingreifen konnte, sorgte im Ausland für Erstaunen und in der Schweiz einerseits zur Forderung nach einem ausgebauten Luftschirm, andererseits aber auch zu Spott und Häme. Später wurde auch die Krim-Krise in der Ukraine als Argument für eine funktionierende Luftwaffe herangezogen.

Am 25. Februar präsentierte das Ja-Komitee seine Argumente für den Abstimmungskampf. „Sicherheit zuerst!“ sollte als Leitmotiv die Stimmbürgerschaft mobilisieren. Sicherheit sei die Garantie für Frieden, Freiheit und Wohlstand, so Jakob Büchler (cvp, SG). Ab März und damit rund zwei Monate vor dem Urnengang sorgte ein allfälliger „Plan B“ für Irritation. Aus verschiedenen Kreisen wurde kolportiert, Bundesrat Maurer arbeite für den Fall eines Volks-Neins an einer alternativen Gripen-Beschaffung: er wolle Gripen-Jets mieten, leasen oder über das ordentliche Armeebudget – und damit ohne Mitsprache der Stimmbevölkerung – beschaffen. Trotz Dementi Maurers selbst, seines Sekretariats und auch der armasuisse, hielt sich das Gerücht über einen allfälligen „Plan B“ hartnäckig in den Medien. Ebenfalls Mitte März lancierte das Gegnerkomitee seinen Abstimmungskampf und

setzte vor allem auf die Kostenfrage. Man wollte die Gripen-Beschaffung nicht zu einer Armee-Grundsatzfrage machen und auch nicht sicherheitspolitische Argumente ins Feld führen, da man sich daraus eher weniger Chancen versprach. Vielmehr erhoffte man sich mit dem Slogan „Kampfjetmilliarden gegen Bildung, Verkehr oder AHV“ einen Erfolg an der Urne. In der Zwischenzeit wurde der Tonfall im Abstimmungskampf gehässiger. SVP-Patron Christoph Blocher hinterfragte die Finanzierung der Gegnerkampagne, indem er den Verdacht äusserte, dass möglicherweise die beim Typenentscheid unterlegenen Rüstungskonzerne (EADS und Dassault) Geld gegen den Gripen einschliessen würden – dies, um bei einer Neu-Evaluation zum Zug kommen zu können. Aus dem bürgerlichen Nein-Komitee wurde jedoch postwendend klargelegt, man habe weder Kontakt mit anderen Rüstungsgesellschaften, noch Geld erhalten, so etwa Beat Flach (glp, AG). Gar als absurd betitelte Chantal Galladé (sp, ZH) die Vorwürfe.

Kurz darauf bemühte sich der Sonntags Blick um einen ersten Trend in der Gripen-Frage und stellte eine Ablehnung von über 60 Prozent fest. Trotz dieser erstmaligen Stimmungsaufnahme zeigte sich der Verteidigungsminister gegenüber der Presse betont gelassen und zuversichtlich. Dennoch legte er einen regelrechten Redemarathon hin und trat von April bis zur Abstimmung im Mai an über 20 Veranstaltungen für den Gripen auf.

Das bürgerliche Nein-Komitee wurde ab Anfang April aktiv. Man stehe für eine starke Armee ein, sei jedoch gegen den Gripen, weil Geld und ein Konzept fehle – Argumente, die bereits in den Parlamentsdebatten von Roland Fischer (glp, LU) vorgebracht worden waren. In diesem Nein-Komitee waren auch die CVP-Frauen vertreten.

Über Alternativen zur Gripen-Beschaffung, also wiederum über einen „Plan B“, wurde weiter berichtet, als sich im April auch der ehemalige Jetpilot und Nationalrat Thomas Hurter (svp, SH), seines Zeichens Präsident der SiK-NR, über solche Pläne äusserte. Es brauche einen „Plan B“ für den Fall, dass der Gripen an der Urne scheitern sollte. Seine Vorstellung war die Beschaffung von zwölf Fliegern alle 15 Jahre. Eine Forderung, die sogar von Parteikollegen kritisiert wurde. Hans Fehr (svp, ZH) gab etwa zu bedenken, dass es ungeschickt sei, bereits vor der Abstimmung laut über Alternativen nachzudenken. Alex Kuprecht (svp, SZ) bezeichnete die Aussage gar als „absoluten Blödsinn“. Hurter rechtfertigte seine Idee mit dem Umstand, dass beim Urnengang nicht für oder gegen neue Flieger, sondern nur für oder gegen die Art der Finanzierung abgestimmt werde. Mit einer Alternativbeschaffung würde der Volkswillen – von der SVP gemeinhin hochgehalten – also nicht umgangen. Ein erneuter Evaluationsprozess für einen neuen Flugzeugtyp würde zudem viel zu lange dauern. Deswegen müsse man sich für den Ersatz der Tiger-Flotte bereits zu diesem Zeitpunkt und auch unter Berücksichtigung eines möglichen Volks-Neins Gedanken machen.

Auch über weitere Alternativen zur Luftraumüberwachung wurde diskutiert, etwa über den Kauf gebrauchter F/A 18 Jets der neueren Generation, die Beschaffung von Kampf-Helikoptern, einen Ausbau der Boden-Luft-Fliegerabwehr (die ohnehin konkretisiert werden sollte) oder über die Aufrüstung der alten Tiger Flotte. Anfang Juni wurde bekannt, dass das VBS beabsichtige, israelische Drohnen beschaffen zu wollen. Immer mehr wurde auch die Frage debattiert, wie die budgetierten Mittel verwendet werden sollen, falls der Gripen an der Urne abgelehnt würde. Für Sicherheitspolitiker war klar, dass dieses Geld der Armee gehöre, weil es über das ordentliche Armeebudget hätte aufgebracht werden müssen. Linke Politiker hingegen sahen eine Chance, neu über die Verteilung der ca. CHF 3 Mia. zu beraten. Ihrer Vorstellung nach sollte das Geld zu Gunsten der Bildung, zur Sicherung der sozialen Sicherheit, des öffentlichen Verkehrs, oder auch zu Gunsten der Entwicklungshilfe, die richtig eingesetzt friedensfördernd wirke, eingesetzt werden. Dieser Punkt blieb freilich vorerst offen.

Als sehr unsicher musste der Erfolg der Gripen-Beschaffung ab Mitte April betrachtet werden: Nachdem die oben genannte Sonntags Blick-Umfrage noch nicht zu Unruhe bewegt hatte, tat dies die erste SRG-Trendumfrage des gfs.bern. Nur 42 Prozent der Befragten sprachen sich darin für den Gripenkauf aus, ein Ergebnis, das sich fast mit der ersten Umfrage deckte. Freilich gaben die Demografen zu bedenken, dass die Unterschiede zwischen den Ja- und Nein-Anteilen zu gering seien, um sich bereits festlegen zu können. Noch am selben Tag liess sich Bundesrat Maurer zitieren, er glaube, dass sich die Stimmbevölkerung der sicherheitspolitischen Tragweite der Gripen-Vorlage bewusst sei. Weiterhin gab sich der Verteidigungsminister kämpferisch. Sein Engagement für den Gripen gipfelte jedoch zwischenzeitlich in einem Fiasko, als Maurer in der Sendung „Rundschau“ des SRF zu einem Rundumschlag ausholte und kurz sogar die Contenance verlor. Er enervierte sich derart über die Berichterstattung zum Gripen-Kauf, dass er sich mit dem Moderator einen verbalen Schlagabtausch lieferte. Die als einseitig kritisierte Sendung löste eine Rekordzahl an Beschwerden bei der Ombudsstelle der SRG aus, die allerdings Ende Mai sämtlich abgewiesen wurden, da das

Sachgerechtigkeitsgebot nicht verletzt worden sei und das Publikum durchaus in der Lage gewesen sei, sich eine eigene Meinung zum fraglichen Rundschau-Beitrag zu bilden. Dennoch wurde auch die Sendung selbst kritisiert. So habe der ausgestrahlte Bericht „die hohen Anforderungen an die Ausgewogenheit, welche im Vorfeld einer Volksabstimmung verlangt werden, nicht erfüllt.“ Zudem wurde festgehalten, dass einige der gestellten Fragen „manchmal unnötig provokativ waren“.

Später und mit zunehmender Nähe zum Abstimmungstermin setzte der Verteidigungsminister im Lichte des ungewissen Abstimmungsausgangs auf warnende Worte und beschwor die Angst vor einem ungeschützten Luftraum, ja er bediente sich gar erpresserischer Formulierungen. „Wenn man jetzt nicht Flieger bestellt, steht man zehn Jahre später ohne Luftwaffe da“, mahnte Maurer. Dass die „F/A 18 im Krisenfall nicht genügen“, doppelte auch Divisionär Bernhard Müller, stellvertretender Kommandant der Luftwaffe, nach. Doch die Stimmbevölkerung zeigte sich in der zweiten Welle der SRG Trendumfrage unbeeindruckt. Knapp zehn Tage vor der Abstimmung schien der Gripen noch immer nicht abzuheben: mit 44 Prozent Zustimmung war nach wie vor nur eine Minderheit der Befragten für die Kampfjetbeschaffung. Zudem zeichnete sich ab, dass tatsächlich die Kostenfrage entscheidendes Argument werden dürfte. Trotz der gemäss gfs.bern bereits weit fortgeschrittenen Meinungsbildung machten sich beide Lager zu einer Schlussoffensive auf. Die vier Parteipräsidenten Martin Landolt (bdp, GL), Christophe Darbellay (cvp, VS), Philipp Müller (fdp, AG) und Toni Brunner (svp, SG) – diese Parteien hatten die Ja-Parole ausgegeben – versammelten sich in der Folge in Bern zu einer Medienorientierung, um nochmals ihre besten Argumente vorzutragen. Der hochkarätig besetzte Anlass wurde kurzfristig anberaumt und zeigte die Nervosität der Parteispitzen offensichtlich. Vor dem Bundeshaus gingen sie gemeinsam symbolisch auf einer Hebebühne „in die Luft“. Ein unglücklicher Entscheid, wie sich später herausstellen sollte. Ihre von den Stadtberner Behörden nicht bewilligte Aktion führte nämlich zu einer Anzeige.

Einziges Lichtblick für die Befürworter war die Erfahrung, dass das Stimmvolk kaum je eine Armeevorlage versenkt hatte. Doch auch dieser wurde am Abstimmungstag zerschlagen. 53,4 Prozent der Stimmenden (Stimmbeteiligung: 55,5 Prozent) lehnten das Gripen-Fondsgesetz an der Urne ab, ein Erfolg für die linken Parteien, die zusammen mit der GLP die Nein-Parole beschlossen hatten und eine herbe Niederlage für Verteidigungsminister Maurer, der sich über Jahre für neue Kampfjets eingesetzt hatte. Er hielt fest, dass es ein Votum gegen den Gripen sei, nicht gegen die Armee und wiederholte, dass nun kein „Plan B“ aus der Schublade gezogen werde. Zunächst sei das Resultat zu analysieren, erst dann wollte der Verteidigungsminister über neue Varianten sprechen. Er gab jedoch auch zu bedenken, dass die Diskussion über neue Kampfflieger bald wieder beginnen müsse, zumal auch die F/A 18 Flieger irgendwann ersetzt werden müssten. Die Linken sahen sich dagegen in ihren Bemühungen gegen das teure Rüstungsgeschäft bestätigt und auch aus dem bürgerlichen Gegnerlager hörte man erleichterte Stimmen. Das Resultat zeige, dass auch viele liberale und bürgerliche Wählerinnen und Wähler den Gripen-Kauf ablehnten, so Roland Fischer (glp, LU). In seinen Augen hätten sich die zwei Gegnerkomitees gelohnt. Aus der SVP wurde hingegen konsterniert verkündet, dass man „jetzt erst recht in die Landesverteidigung investieren müsse“.

Im Nachgang an die Volksabstimmung beherrschten die Fragen um die Zukunft der Armee und der Luftwaffe den politischen Diskurs, jedoch auch und wiederholt die Frage, was mit den frei gewordenen „Gripen Milliarden“ nun geschehen soll. Ernüchert musste auch der Wirtschaftsstandort Schweiz den Volksentscheid hinnehmen. Rund 500 Verträge mit 125 Unternehmen und einem Volumen von rund CHF 400 Mio. hatte Saab im Vorfeld der Abstimmung mit Schweizer Unternehmen unterzeichnet – Anlagen, die nun ungewiss waren. Der Rüstungskonzern Ruag befürchtete, rund 200 Stellen streichen zu müssen, unter anderem von Mitarbeitern, die bereits seit langem auch an Gripen-Konfigurationen arbeiteten.

Abstimmung vom 18. Mai 2014

Beteiligung: 56,33%

Ja: 1 345 726 (46,6%)

Nein: 1 542 761 (53,4%)

Parolen:

– Ja: SVP, CVP(3*), FDP, BDP, GLP; Economiesuisse, SGV, SOG, AUNS, Swissmem.

– Nein: SP, GPS, GLP (1*); SGB, VPOD, GSoA.

* In Klammer Anzahl abweichender Kantonalsektionen

Das Gripen-Nein veranlasste Bundesrat Maurer schliesslich auch dazu, die Weiterentwicklung der Armee (WEA) zu vertagen und die Botschaft erst im Herbst zu verabschieden. Das Reformprojekt wurde dadurch um mindestens drei Monate verzögert. Mit der dadurch gewonnenen Zeit sollen, unter anderem, finanzielle Fragen neu abgesteckt werden, die durch die abgelehnte Jet-Beschaffung aufkamen. Entscheidend war dabei, ob das Armeebudget revidiert werden musste – ein zentrales Element der WEA.

Die allfällige Geld-Neuverteilung selbst wurde vom Verteidigungsminister ausgeschlagen; er wollte die für den Jet-Kauf eingeplanten Mittel für andere Rüstungsgeschäfte einsetzen und mit CHF 790 Mio. weniger als die Hälfte der Bundeskasse zurückgeben. Dies führte zu Unstimmigkeiten innerhalb der Landesregierung, da Finanzministerin Widmer-Schlumpf in einem Mitbericht bereits Widerstand gegen dieses Ansinnen angekündigt hatte. Seitens der SP wurde eine ganz neue Ausrichtung der Armee gefordert und die Gripen-Ablehnung als Chance dafür betrachtet. Die Rückgabe der CHF 790 Mio. wurde indes von bürgerlichen Politikern nicht goutiert. Ihrer Meinung nach „gehörte“ das Geld der Armee, gleich wie es eingesetzt werden sollte. Es gebe „unzählige Möglichkeiten, dieses Geld zu verwenden“, so Jakob Büchler (cvp, SG), der das Thema in der SiK-NR nochmals durchdiskutiert wissen wollte. Im selben Zeitraum gab der Rüstungschef Ulrich Appenzeller seinen Rücktritt bekannt, womit Ueli Maurer noch ein personelles Problem zu lösen hatte. Appenzeller gab seinen Posten wegen „unterschiedlicher Auffassungen über die Ausrichtung der Armee und die Rolle des Rüstungschefs“ auf.

In der Analyse der Abstimmung (Vox) wurden die ausschlaggebenden Argumente für die Ablehnung des Gripen ermittelt. Vor allem die Gruppe der jüngeren Stimmenden und Frauen sowie zahlreiche Mitte-Wählende und FDP-Anhänger waren gegen den Flugzeug-Kauf. Ein Drittel der Befragten kritisierte die hohen Kosten dieses Rüstungsgeschäfts und rund zehn Prozent gaben an, der Gripen sei nicht das richtige Flugzeug für die Schweiz. Nochmals zehn Prozent sprachen sich dafür aus, dass erst die Rolle der Ausgestaltung der Armee geklärt werden müsse, bevor ein solches Rüstungsvorhaben umgesetzt werden könne. Ebenfalls knapp zehn Prozent lehnten den Gripen wegen einer grundsätzlich ablehnenden Haltung zur Armee ab. Im unterlegenen Ja-Lager wurden überwiegend sicherheitspolitische Argumente für den Stimmentscheid vorgebracht. Die Politologen der Universität Zürich hielten zudem fest, dass im Vergleich zu anderen Abstimmungen auffällig häufig die Kampagne und die Informationspolitik der Gripen-Befürworter als Grund für ein Nein genannt wurden. So seien auch das langwierige Auswahlverfahren, wie auch die zahlreichen Ungereimtheiten und Indiskretionen über die gesamte Dauer aller Verfahren hinweg ausschlaggebend für das Nein gewesen.⁸²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.06.2015
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im Februar 2015 stellte der Bundesrat mit der entsprechenden Botschaft das **Rüstungsprogramm 2015** (RP 15) vor und beantragte darin einen Verpflichtungskredit über CHF 542 Mio. Drei Beschaffungen wurden vorgesehen: ein neues Aufklärungsdrohnensystem, neue geländegängige Fahrzeuge sowie ein Schiessimulator-System für die Ausbildung am Sturmgewehr. Sämtliche Posten sollen ältere Systeme, die noch in Gebrauch sind, sich jedoch am Ende ihrer Nutzungsdauer befinden, ersetzen. So lautet auch die Einschätzung des Bundesrates, dass die Beschaffungen aus militärischer Sicht notwendig seien, denn die Weiterverwendung der bestehenden Systeme "sei aus technologischer und betriebswirtschaftlicher Sicht nicht mehr vertretbar". Das beantragte Aufklärungsdrohnensystem 15 (ADS 15) soll das noch im Einsatz stehende ADS 95 ersetzen. Die sechs neuen Drohnen "Hermes 900 HFE" des israelischen Herstellers Elbit Systems schlagen mit CHF 250 Mio. zu Buche. Weitere CHF 271 Mio. wurden für geländegängige Fahrzeuge veranschlagt, wobei mit diesem Posten erst eine erste Tranche beschafft werden soll. Die rund 25-jährigen Steyr-Daimler-Puch 230 GE werden somit schrittweise aus dem Verkehr genommen. Ersetzt werden sie durch Mercedes-Benz G 300 CDI 4x4 Fahrzeuge, wovon vorerst 879 Stück in den Jahren 2017 bis 2022 beschafft werden sollen. Ein Schiessimulator-System zur gefechtsmässigen Übung bindet CHF 21 Mio. und ersetzt das veraltete System von 1990. 500 Sets sollen beschafft werden und bis 2018 angeschafft worden sein.

In der Sommersession hatte sich der Nationalrat mit dem Bericht zu befassen. Namens der Mehrheit der SiK-NR beantragte Nationalrat Büchler (cvp, SG) Eintreten und griff auch gleich Bedenken zum RP 15 auf: Es handelte sich dabei um geäusserte Vorbehalte gegen die israelischen Drohnen, wobei es um die grundsätzliche Ablehnung einer Kooperation mit Israel ging. Ein Antrag, auf die Beschaffung der Drohnen gänzlich zu

verzichten, wurde in der SiK mit 16 zu 7 Stimmen abgewiesen. Eine ebenfalls eingegangene Petition "Nein zum Kauf von Drohnen aus Israel" forderte ebenfalls, diesen Posten fallen zu lassen, da vermutet wurde, dass eine militärische Zusammenarbeit mit Israel in Konflikt mit der Genfer Konvention stehe. Dieser Ansicht stand ein Schreiben der Generalsekretärin des VBS gegenüber, in welchem der SiK versichert wurde, dass der Bezug von Rüstungsgütern eines israelischen Unternehmens keinen Verstoss gegen die Genfer Konvention bedeute. Ebenfalls mit 16 zu 7 Stimmen hatte die SiK in ihren Vorberatungen dem RP 15 zugestimmt. Die Kommissionsminderheit, vertreten durch ihre Sprecherin Aline Trede (gp, BE), stellte sich gegen das RP 15 als Ganzes. Es stehe keine Strategie dahinter, so die Einschätzung der Sicherheitspolitiker aus SP und GPS. Trede verwies auch auf den zu jenem Zeitpunkt noch offenen Ausgang der Weiterentwicklung der Armee und der dadurch scheinbar unklaren Stossrichtung der Neuerungen bezüglich der Ausgestaltung der Armeeaufgaben. Daher sei es widersprüchlich, noch "schnell, schnell" Rüstungsgeschäfte zu tätigen. Weitere Gründe zur Ablehnung sah die Grüne auch in finanzpolitischer Hinsicht. In weiteren Voten wurden die Haltungen der Fraktionen dargelegt, wobei alle Parteien ausser der SP und der GPS die Vorlage unterstützen wollten. Omnipräsent war jedoch auch die gescheiterte Kampfjetbeschaffung, die dadurch frei gewordenen Gelder, aber auch die von bürgerlichen Abgeordneten geäusserte Erfordernis, nach wie vor eine Lösung für den ausstehenden Tiger-Teilersatz finden zu müssen. In der Eintretensabstimmung unterlagen die Gegner mit 53 zu 123 Stimmen, Grüne und SP stellten sich fast geschlossen gegen die Vorlage.

Die Detailberatung wurde durch drei Minderheitsanträge befeuert, die jeweils Einsparungen vorschlugen, respektive den Verzicht auf einzelne Beschaffungen verlangten. Eine Minderheit I (Allemann) (sp, BE) beantragte die Genehmigung des RP 15, jedoch ohne die Aufklärungsdrohnen, eine Minderheit II (van Singer) (gp, VD) wollte das RP 15 um einen Drittel der Geländewagen kürzen und so nur CHF 451 Mio. genehmigen und eine Minderheit III (Voruz) (sp, VD) wollte den Umfang des RP 15 wegen des tiefen Eurokurses anpassen und die Umrechnung der Geländewagen-Beschaffung zu einem Franken-Euro-Kurs von CHF 1.05 statt CHF 1.25 festlegen, womit das Gesamtvolumen des RP 15 auf CHF 478 Mio. reduziert würde. Es folgten abermals zahlreiche Wortmeldungen, vorwiegend bezüglich der Drohnen, der Rolle des Staates Israel und der Vereinbarkeit mit der Schweizer Neutralität, jedoch auch, ob nicht ein Hersteller aus einem anderen Land den Auftrag erhalten könnte. Bundesrat Maurer verteidigte das RP 15 standhaft und zusammen mit der bürgerlichen Ratsmehrheit gelang es, sämtliche Minderheitsanträge zu überstimmen. In der Gesamtabstimmung konnte dann die Vorlage des Bundesrates mit 130 zu 55 Stimmen durchgebracht werden, die Ausgabenbremse wurde mit 135 zu 46 Stimmen gelöst; in sämtlichen Ausmarchungen unterlag links-grün.⁸³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 07.09.2015
MAXIMILIAN SCHUBIGER

In der Herbstsession befasste sich der Ständerat als Zweitrat mit dem **Rüstungsprogramm 2015**. Das Geschäft war hier weniger umstritten als im Nationalrat. Die vorberatende Kommission (SiK-SR) war einstimmig für Eintreten, schien jedoch nicht allzu überzeugt von den Beschaffungsanträgen. So legte Kommissionssprecher Baumann (cvp, UR) insbesondere zum Drohnenkauf eine Reihe von Fragen vor, die in der SiK besprochen worden waren und auf Skepsis in der Kommission schliessen liessen. Baumann fragte beispielsweise, ob das System zum Zeitpunkt des Kaufes bereits funktioniere, ob das System vom Bazl genehmigt würde, oder weswegen nicht dieselben Drohnen beschafft werden, wie von der deutschen Bundeswehr. Jedoch war es dem Verteidigungsminister gelungen, auch bei der SiK des Ständerates die Bedenken insofern zu zerstreuen, als dass keine Anträge gegen das RP 15 eingegangen waren. Nicht restlos ausgemerzt wurden indes Vorbehalte gegenüber Israel als Vertragspartner, respektive Verkäufer. Besonders der Umstand, dass die Schweiz keine Waffen nach Israel liefert, jedoch aus Israel welche beschaffen will, sorgte bei einzelnen Ständeräten für Irritation. Seitens des VBS wurde jedoch betont, dass nicht der Staat Israel Lieferant sei, sondern ein privatwirtschaftliches Unternehmen und ferner, dass diese Drohnen keine Waffen im engeren Sinne seien. Letztlich wollte man in der SiK noch eine Hintertür offen halten und eine Kommissionsmotion formulieren, wonach "keine Rüstungsbeschaffungen aus Ländern [getätigt werden sollen], an die die Schweiz kein Kriegsmaterial liefert". Diese Option wurde mit 6 zu 6 Stimmen per Stichentscheid des Präsidenten letztlich jedoch abgelehnt. Auch ein Antrag, den Drohnenkauf separat zu beschliessen, wurde mit 6 zu 2 Stimmen bei 4 Enthaltungen abgelehnt. Schlussendlich wurde jedoch der Beschluss des Nationalrates mit 7 zu 1 Stimme bei 4 Enthaltungen unterstützt und entsprechend lautete der Antrag an das Ratsplenum. Einer umfassenden Stellungnahme Bundesrat Maurers folgte die Eintretensabstimmung – einstimmig wurde Eintreten beschlossen. Die Detailberatung wurde mit einem

Minderheitsantrag Savary eröffnet. Wie im Nationalrat wurde abermals versucht, den Drohnenkauf aus dem Gesamtkredit zu lösen und das RP auf CHF 292 Mio. zu beschränken. Doch auch im Ständerat scheiterte der Antrag mit nur 12 Unterstützenden gegen 30 Stimmen für den Mehrheitsantrag auf Genehmigung des Gesamtpakets. Mit 35 zu 7 Stimmen wurde die Ausgabenbremse gelöst und die Gesamtabstimmung zeigte mit 31 zu 9 Stimmen bei 5 Enthaltungen ebenfalls ein deutliches Verhältnis zugunsten der Vorlage.⁸⁴

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

A travers une motion, Fathi Derder (plr, VD) demandait au Conseil fédéral de **mettre en place des conditions-cadres attractives pour créer un fonds de capital-risque en Suisse**. Il suggérait notamment de s'inspirer du modèle du fonds Yozma en Israël. Si le Conseil fédéral rejoignait les préoccupations du motionnaire, il a proposé de rejeter la motion. Il a notamment estimé que les conditions actuelles suffisaient pour la création d'un fond d'investissement pour les start-up helvétiques. Le rapport sur le postulat 13.4237 a d'ailleurs été cité. La motion a été classée car son auteur a quitté le Parlement.

MOTION
DATUM: 05.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Geld, Währung und Kredit

Banken

En se basant sur l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (MCAA), ainsi que sur la loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale (LEAR), le Conseil fédéral a soumis à l'approbation du parlement, le message relatif à l'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) avec l'Islande, la Norvège, Guernesey, Jersey, l'île de Man, le Japon, le Canada et la République de Corée**. Le Conseil national a donné son accord par 125 voix contre 43 et 22 abstentions pour l'Islande, par 143 voix contre 17 et 30 abstentions pour la Norvège, par 122 voix contre 65 et deux abstentions pour Guernesey et Jersey, par 122 voix contre 64 et trois abstentions pour l'île de Man, par 128 voix contre 24 et 37 abstentions pour le Japon, par 128 voix contre 25 et 36 abstentions pour le Canada et par 124 voix contre 28 et 37 abstentions pour la République de Corée. Dans la majorité des cas, les voix opposées aux accords ou qui se sont abstenues venaient de l'UDC. Pour sa part, le Conseil des Etats a donné son aval pour chaque accord à l'unanimité. Les premiers échanges automatiques de renseignements fiscaux devraient ainsi s'effectuer en 2018.⁸⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.12.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.⁸⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Landwirtschaft

Internationale Landwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.08.2003
ROMAIN CLIVAZ

Avant la Conférence ministérielle de l'OMC prévue à Cancún (Mexique), s'inscrivant dans le cycle de Doha initié en 2001, l'Union suisse des paysans (USP) a réaffirmé ses exigences dès le début de l'année. Elle a jugé inacceptable le premier projet de l'OMC concernant les négociations agricoles. Cette libéralisation à sens unique ne réserverait la production agricole qu'aux seuls sites favorisés et la multifonctionnalité ne serait plus reconnue. C'est lors d'une séance au mois d'avril que le **Conseil fédéral a défini**, entre autres, **le mandat agricole pour les négociations de l'automne**. Il y mentionnait, d'une part, son engagement pour l'adoption de règles favorisant la multifonctionnalité, d'autre part, la nécessité d'adopter des chiffres réalistes de réduction des droits de douane et des subventions. Une libéralisation par étape lui semblait plus souhaitable que des changements en bloc. Il a également estimé que les projets présentés par l'OMC ne remplissaient, en l'état, pas les exigences de la délégation suisse et ne pouvaient pas servir de base de négociation. Une proposition concrète de la Suisse à l'OMC a été présentée à la presse durant la troisième semaine d'août. L'ambassadeur Luzius Wasescha, responsable du dossier au Secrétariat d'Etat à l'économie, a annoncé que la Suisse s'était alliée à un certain nombre de pays (Bulgarie, Taiwan, Islande, Corée du Sud, Liechtenstein) pour que la vulnérabilité et la petite taille de leurs secteurs agricoles soient prises en compte avec le maintien d'un niveau d'aide étatique suffisant. Il a également rappelé que la Suisse s'engageait pour les aspects non commerciaux de l'agriculture comme l'information du consommateur, la protection de l'environnement ou la défense des appellations d'origine.⁸⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.05.2004
ELIE BURGOS

Suite à l'échec de la Conférence de Cancún, la délégation suisse dirigée par l'ambassadeur Luzius Wasescha a pris part, à la fin du mois de mars à Genève, à la reprise des **négociations dans le cadre de l'OMC**. L'ambassadeur a annoncé que la Suisse et le G10, groupe des dix pays importateurs nets de produits agricoles (Suisse, Bulgarie, Taiwan, Islande, Corée du Sud, Japon, Israël, Liechtenstein, Ile Maurice, Norvège) étaient d'accord d'envisager l'élimination de toutes leurs subventions aux exportations, à condition que leurs positions sur l'accès aux marchés et les aspects non commerciaux de l'agriculture soient pris en considération. Ces pays défendent les subventions agricoles et les droits de douane élevés qui protègent leurs produits « sensibles » (tel le riz, défendu par des tarifs de 500% au Japon). **L'Union suisse des paysans (USP)** s'est encore une fois clairement positionnée contre cet accord agricole ne convenant, selon elle, qu'à une poignée de pays exportateurs. Elle a mis en garde que les agriculteurs suisses pourraient perdre plus de 2,5 milliards de francs par année si les scénarios en discussion à l'OMC aboutissaient. Pour l'USP, la principale menace pour l'agriculture suisse est la réduction des droits de douane frappant les produits agricoles étrangers, qui pourrait faire diminuer les recettes de l'agriculture jusqu'à 25%. Elle plaide par conséquent en faveur de droits de douane offrant de la souplesse dans leur application à l'échelon national, et a déploré finalement que les négociations n'aient pas pris en compte la multifonctionnalité de l'agriculture suisse.⁸⁸

Tierische Produktion

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 03.03.2008
ELIE BURGOS

L'interdiction d'importer de la viande de poulet venant d'Israël a été assouplie début mars, suite à une décision similaire prise par l'UE.⁸⁹

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Luftfahrt

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.12.1990
SERGE TERRIBILINI

Afin de rechercher une **réglementation unifiée de l'espace aérien de l'Europe de l'Ouest** apte à résoudre les problèmes d'engorgement et de concurrence, la Suisse, l'Islande, la Finlande et l'Autriche avaient demandé à la CE un accord multilatéral étendant à l'AELE l'application de ses directives et règlements adoptés en 1987.

ANDERES
DATUM: 20.05.2010
NICOLAS FREYMOND

Au printemps, le trafic aérien a été fortement perturbé par un **gigantesque nuage de cendres provenant de l'éruption d'un volcan islandais** (Eyjafjallajökull) et nécessitant la fermeture provisoire de l'espace aérien suisse et européen.⁹⁰

Umweltschutz

Klimapolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.10.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Le Conseil fédéral a proposé au parlement de **ratifier le Protocole de Kyoto**. Dans son message, il juge que les mesures nationales de protection du climat doivent en premier lieu viser la réduction des émissions de CO₂. Moyennant des efforts, cet objectif peut être atteint grâce à la loi sur le CO₂ et au programme SuisseEnergie. Les mesures touchant aux transports – le transfert du trafic de marchandises sur le rail et l'introduction de carburants désulfurés –, celles concernant l'agriculture et l'exploitation durable du bois (énergie et puits de carbone) vont aussi dans ce sens. Les mécanismes de flexibilité – projets à l'étranger réduisant les gaz à effet de serre et commerce des droits d'émission – sont également une manière de contribuer à la protection du climat. Le message présente les conditions d'application de trois d'entre eux en Suisse: application conjointe (Joint Implementation); mécanisme de développement propre (Clean Development Mechanism); négoce international de droits d'émission. Ces instruments permettent de prendre en compte les réductions d'émissions réalisées à l'étranger et sont accessibles en premier lieu à l'économie privée (industries, banques, assurances). Un secrétariat instauré à l'OFEP est chargé de valider et d'enregistrer ces projets, ainsi que de tenir le registre des droits d'émission. L'objectif suisse doit cependant être réalisé prioritairement dans le pays. Le Conseil fédéral a tenu à souligner que la mise en œuvre du Protocole de Kyoto n'implique aucun effet négatif sur la compétitivité de l'économie suisse. Au niveau international, il avait déjà été ratifié par le Japon, la Tchéquie, la Slovaquie, la Roumanie, la Norvège, l'Islande, la Lettonie et l'UE. Lors de la Conférence de Johannesburg, le Canada, la Russie, puis plus tard la Nouvelle Zélande ont annoncé leur intention de ratifier le Protocole. Additionné avec les émissions européennes et celles japonaises, le Protocole a de bonnes chances de voir le jour. En effet, les règles de ratification stipulent que son entrée en vigueur est subordonnée à la ratification par 55 pays représentant au moins 55% des émissions de CO₂ de 1990 des pays industrialisés.⁹¹

Sozialpolitik

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

MOTION
DATUM: 15.06.2018
JOËLLE SCHNEUWLY

Mittels Motion wollte Christa Markwalder (fdp, BE) den Bundesrat beauftragen zu prüfen, inwiefern Bewilligungen von Exportgesuchen für medizinisch genutztes Cannabis oder für Cannabiszubereitungen innerhalb der geltenden Gesetzgebung erteilt werden können. Im Falle einer Bewilligungsunfähigkeit sollte dem Parlament eine Anpassung des Betäubungsmittelgesetzes unterbreitet werden, die den **Anbau von medizinischem Cannabis sowie dessen Export** und Zubereitung ermöglicht. Markwalder begründete ihren Vorstoss damit, dass das BAG kürzlich solche Bewilligungen aufgrund der fehlenden gesetzlichen Grundlage verweigert habe. Da in der Schweiz seit der Revision des Betäubungsmittelgesetzes die «beschränkte medizinische Anwendung» gesetzlich erlaubt sei, die Patientenzahl, welche erfolgreich mit Cannabiszubereitungen behandelt werde, stetig zunehme und der weltweite Markt für cannabisbasierte Arznei-

und Nahrungsergänzungsmittel ein Potential von «fünfzig bis mehrere hundert Milliarden US-Dollar» aufweise, solle die Schweiz diese Gelegenheit nutzen. Bisher hätten mit Kanada, Uruguay und den Niederlanden nur drei Länder den Export von medizinischem Cannabis legalisiert, mit Australien, Israel und Jamaika befänden sich allerdings bereits weitere Länder in den Startlöchern. Der Weltmarkt entwickle sich rasch und die Schweizer Produzenten wiesen mit ihrem Know-how gute Voraussetzungen auf, um einen Teil davon zu bedienen. Zudem böte dies auch für die Schweizer Landwirte die Gelegenheit für einen Zusatzverdienst von ungefähr CHF 10'000 je Are, so die Motionärin.

In seiner Stellungnahme sprach sich der Bundesrat für die Annahme der Motion aus. Zwar sei eine Prüfung nicht zielführend, da das geltende Betäubungsmittelrecht den kommerziellen Export von medizinisch genutztem Cannabis nicht erlaube, man sei jedoch bereit, der Bundesversammlung eine Gesetzesanpassung zu unterbreiten. Dabei sollten internationale Verpflichtungen miteinbezogen werden, welche, nebst einer nationalen Kontrollstelle für den Anbau und den Export von medizinischen Cannabisprodukten, strenge Auflagen vorsähen. Der Nationalrat kam dem Antrag des Bundesrates nach und nahm die Motion stillschweigend an.⁹²

Soziale Gruppen

Frauen und Gleichstellungspolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.06.2019
SOPHIE GUIGNARD

En novembre 2018, la députée verte Lea Steinle (BS, pes/gps) s'est retrouvée au centre d'une polémique, qui a soulevé la question **des politiciennes qui ont des enfants**. Jeune maman, elle avait tenu à honorer son mandat politique et avait alors siégé au Grand Conseil de Bâle-Ville avec son bébé, qu'elle portait en écharpe. Pour allaiter le nourrisson, elle est sortie de la salle. A son retour, alors que le poupon dormait contre elle, le président du Grand Conseil, Remo Gallachi (BS, pdc) lui a interdit d'entrer à nouveau. Ce n'est qu'après de vives protestations des autres député-e-s que la jeune verte a pu retourner à son siège.

Cette image offre un frappant contraste avec celle du président de l'Assemblée nationale néo-zélandaise, Trevor Mallard, qui en août 2019 dirigeait les débats de son Parlement, tout en donnant le biberon au fils d'un député. Une année plus tôt, Larrissa Waters, une sénatrice australienne allaitait son enfant pendant l'une de ses interventions. Tout comme Unnur Brá Konráðsdóttir, qui a donné le sein depuis la tribune du Parlement islandais, la même année. Signe d'une évolution des mœurs institutionnelles? Le cas de Zuleikhan Hassan, qui a dû sortir en août 2019 de l'Assemblée nationale kényane avec son bébé semble aller à l'encontre de cette conclusion. Au sein même de la Suisse, de pareils décalages se retrouvent. A Bâle même, de nombreux avis contradictoires se sont faits entendre dans la presse et sur les réseaux sociaux. La députée Steinle a même été victime de courriers haineux, comme le relate la Basler Zeitung. L'affaire a également suscité le débat bien au-delà des frontières cantonales. Au Parlement argovien, par exemple, plusieurs bébés ont déjà été présents dans la salle, sans que cela ne pose problème. Son président, Bernhard Scholl (AG, plr/fdp) estime que les règles du bon sens doivent primer et que chacun-e est à même d'estimer ce qui empêche ou non la bonne marche du Parlement. Du côté des femmes UDC, les avis sont différents: Martina Bircher et Tanya Primault ne sont pas venues siéger durant leur congé maternité. Elles estiment, comme la Conseillère nationale Nicole Müller-Boder (udc, AG) que l'éducation des enfants est une affaire privée. Dans le canton de Lucerne, la chancellerie a été priée de se prononcer sur la question: L'entrée dans la salle du Grand Conseil dépend de l'autorisation de son président ou de sa présidente, mais rien dans le règlement ne précise la situation des bébés ou jeunes enfants. Une absence de règles précises, c'est ce qui ressort de ce débat.

Ce que cette absence révèle, en outre, c'est qu'il a été jusqu'ici assez rare que de jeunes mères se trouvent dans cette situation. Le souhait d'une parité au sein des organes politiques a été formulé par un groupe de femmes parlementaires en décembre de la même année. La question des jeunes mères politiques fait partie des réflexions qui doivent être menées pour aller dans ce sens. Quelles solutions peuvent être trouvées? Dans un article de la NZZ, plusieurs scénarii se dessinent: une solution de garde d'enfants, qui serait adaptée aux séances courtes et ponctuelles, comme dans les parlements cantonaux. Ou alors, un système de remplacements, comme il existe déjà dans les cantons des Grisons, Genève, Jura, Neuchâtel et le Valais. C'est la proposition qu'a formulé Irène Kälin – qui elle-même a siégé au Conseil national avec son bébé de trois mois en septembre 2018 – dans un postulat qui a été refusé le 21 juin 2019. Quant au Grand Conseil bâlois, il est en train de statuer sur la motion

Wanner, qui demande la possibilité d'un système de remplacement ainsi que la permission pour les nouveau-nés d'être dans la salle du Parlement avec leur mère, jusqu'à un certain âge.⁹³

Bildung, Kultur und Medien

Kultur, Sprache, Kirchen

Kulturpolitik

MOTION
DATUM: 05.06.2018
MELIKE GÖKCE

Im Winter 2017 fand der Israelisch-Palästinensische Konflikt auf aussergewöhnliche Art und Weise seinen Einzug in die parlamentarische Debatte in Bundesbern. Mittels einer Motion wollte Nationalrat Quadri (lega, TI) den Bundesrat damit beauftragen, den **Austritt der Schweiz aus der Unesco zu beschliessen**. Der Motionär verwies auf diverse Initiativen, welche von der Sonderorganisation der UNO angestossen worden waren und mit der Neutralität der Schweiz schlichtweg nicht vereinbar seien; sei dies nun die Resolution «Besetztes Palästina», welche vorsieht, dass Ost-Jerusalem und das Gebiet der Al-Aksa-Moschee ausschliesslich als arabisch angesehen werden, oder die Bezeichnung der Patriarchengräber in Hebron als muslimisches Kulturerbe: Die Unesco versuche lediglich 3000 Jahre Geschichte auszulöschen, indem sie mit ihrem Vorgehen historische Fakten verleugne. Daher sei der Verbleib der Schweiz in der Unesco unter diesen Bedingungen nicht mit dem Neutralitätsgebot vereinbar, weshalb man dem Beispiel der USA und Israels folgen und aus der Organisation austreten solle.

In seiner Stellungnahme vom Februar 2018 beantragte der Bundesrat die Ablehnung der Motion. Der Auftrag der Unesco sei es, durch internationale Zusammenarbeit zu Frieden und nachhaltiger Entwicklung in den Bereichen Bildung, Wissenschaft, Kultur und Kommunikation beizutragen, wozu auch der Schutz und die Wahrung des Welterbes zählten. Besonders dort, wo Kulturgüter sich in Konfliktzonen befänden, spiele die Organisation eine bedeutende Rolle in der Dialogprofilierung zwischen den Konfliktparteien, womit der Schutz des Kulturerbes gefördert werden könne. Daher stelle der Bundesrat das Engagement der Schweiz für die UN-Organisation nicht infrage.

Der Austritt der USA und die jüngst ihrerseits erfolgte Anerkennung Jerusalems als Hauptstadt Israels beeinträchtigten gemäss dem Bundesrat den zuvor über den Verhandlungsweg erreichten Frieden der Zweistaatenlösung. Die Schweiz habe zur Kenntnis genommen, dass bezüglich der geweihten Stätten in Jerusalem der Status quo gewahrt werden soll. Schon seit geraumer Zeit unterstütze sie die Entsendung einer unabhängigen Mission zur faktenbasierten Lagebeurteilung und wie Bundesrat Cassis in der anschliessenden Nationalratsdebatte im Juni auch anführte, anerkenne die angesprochene Resolution die Bedeutung der Altstadt von Jerusalem und ihrer Mauern für sämtliche monotheistischen Religionen. Ebenso wurde bei der Aufnahme der Altstadt von Hebron in die Welterbeliste darauf verwiesen, dass es sich hierbei um eine Stätte handle, die allen drei Religionen zur Ausübung der jeweiligen Riten und Praktiken frei zugänglich sei. Mit ihrem Verbleib in der Unesco solle die Schweiz dafür Sorge tragen, dass diese auch effizient und richtig funktioniert.

Im Nationalrat schienen die bundesrätlichen Argumente auf Anklang zu stossen: Die Motion wurde mit 127 zu 54 Stimmen bei 11 Enthaltungen und ohne weitere Wortmeldungen abgelehnt.⁹⁴

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Linke und ökologische Parteien

ANDERES
DATUM: 03.01.2014
MARC BÜHLMANN

Weil er dem Council of European Palestinian Relations (CEPR) angehört, wurde der **Grüne Geri Müller** (AG) Anfang 2014 laut einer israelischen Zeitung mit einem **Einreiseverbot nach Israel** belegt. Israel warf dem CEPR fehlende Abgrenzung zum Terrorismus vor und drohte mit Verhaftung dessen Mitglieder im Falle einer Einreise nach Israel. Müller war bekannt für seine israelkritische Haltung, so hatte er etwa 2012 Abgeordnete der Hamas im Bundeshaus empfangen oder war als Präsident der Aussenpolitischen Kommission an einer Kundgebung gegen die israelischen Militärschläge im Gazastreifen als Redner aufgetreten. Das Einreiseverbot gegen einen Parlamentarier wurde jedoch breit kritisiert. Die israelische Botschaft dementierte zwar den Zeitungsbericht, sagte aber, dass das Einreiseverbot den Hamas-Aktivist*innen im CEPR gelte – die es laut Müller aber gar nicht gebe.⁹⁵

-
- 1) Gallup; Lit. Eurostat (2015) Quality of Live in Europe; Lit. Helliwell et al. (2015). World Happiness Report 2015; Medienmitteilung Eurostat vom 19.3.2015; So-Bli, 4.1.15; SO, 22.3.15; BaZ, 25.4.15; SoZ, 26.4.15; WW, 30.4.15; BaZ, 5.5.15
 - 2) Rapport CF du 27.11.19
 - 3) 24 Heures, 16.1.91; BaZ, 18.1. und 21.1.91; Bund, 15.1., 12.9. und 1.11.91; BZ, 16.1. und 28.1.19 JdG, 14.1., 21.1. und 7.10.19; Presse vom 15.6.91; Lib., 22.11.19; NZZ, 1.11., 18.1., 12.12. und 23.12.19; TA, 21.1., 28.1., 4.2., 29.4., 27.5., 1.7., 30.9., 9.12., 12.12. und 23.12.19.; Presse vom 15.6.1991
 - 4) NZZ, 3.3.14; SoBli, 24.8.14
 - 5) BO CE, 1991, p.121ss.; BO CN, 1991, p.572ss.; FF, I, 1991, p.887ss.
 - 6) WoZ, 7.10.04.; BO CN, 2004, Annexes IV, p. 531 s.
 - 7) BO CN, 2006, Annexes V, p. 214 ss. ; LT, 31.7 et 3.8.06; LT, 7.9.06.
 - 8) BO CE, 2019, p. 141 ss.; BO CN, 2019, p. 515 ss.; FF, 2019, p. 1483 ss.
 - 9) MENA-Strategie; Medienmitteilung Bundesrat vom 14.10.20
 - 10) BO CE, 2016, p. 240; BO CE, 2016, p. 4 ss.; BO CN, 2015, p. 2180 ss.; BO CN, 2016, p. 570; FF, 2015, p. 3567
 - 11) BO CE, 2016, p. 1254; BO CE, 2016, p. 756 ss.; BO CN, 2016, p. 2155 ss.; BO CN, 2016, p. 2319; FF, 2016, p. 4903 ss.
 - 12) BO CE, 2019, p. 545 ss.; FF, 2019, p. 2099 ss.
 - 13) AB NR, 2019, S. 1769ff.
 - 14) BO CE, 1976, p. 631; BO CN, 1976, p. 1384 ss.; BO CN, 1976, p. 497 ss.; Bulletin d'information (DPF), 12.11.76; Rapp. gest., 1976, p. 9 s., 17 et 20; Vat., 3.1.76; TG, 5.1., 27.1., 17.2., 19.2., 10.3., 14.4., 15.7., 9.9., 14.9. et 17.11.76; Ldb, 17.1., 19.2. et 22.4.76; BÜZ, 20.1. et 7.8.76; NZ, 18.2., 11.6., 21.7. et 30.8.76; TA, 19.2., 11.6., 5.7., 1.9. et 25.9.76; Tat, 20.2., 11.6. et 27.8.76; VO, 23.2., 7.7. et 17.11.76; JdG, 5.3., 28.5., 20.10. et 17.11.76; NZZ, 15.3., 5.7., 4.11., 23.11., 25.11. et 8.12.76; Bresche, 29.3., 14.6. et 9.10.76 ; gk, 20.5. et 14.10.76; LNN, 8.7.76; BN, 10.7.76; TA-Magazin, 10.7.76; Bund, 1.8.76; FA, 6.9., 6.11. et 1.12.76; TLM, 2.10. et 3.10.76 ; 24 heures, 11.10. et 23.11.76.; Volk + Heimat, 3/1976; Volk + Heimat, 9/1976
 - 15) FF, I, 1993, p.326ss.; Presse du 11.12.92.
 - 16) Presse des 24.3. 15.10 (Arbenz) et 19.10.94 (Felber).
 - 17) Presse des 23.6. 9.8. 14.12 et 15.12.94.
 - 18) FF, 2001, p. 4729 ss.; BO CN, 2001, p. 1541 ss. et 2012; BO CE, 2001, p. 837 s. et 1044.
 - 19) Presse du 21.7 au 22.7.04.
 - 20) FF, 2006, p. 1635 ss.; BO CE, 2006, p. 26 ss; BO CN, 2006, p. 246 ss.
 - 21) FF, 2006, p. 901 ss.; BO CN, 2006, p. 258 ss.; BO CE, 2006, p. 509 ss.
 - 22) Bund, 17.7 et 11.8.09.
 - 23) NZZ, 15.3., 27.5., 28.8., 29.8. et 3.10.80; Ww, 28.5. et 3.9.80; Suisse, 28.8.80; 24 Heures, 29.8.80 et 24.10.80; JdG, 1.9.80.
 - 24) BO CN, 1981, p. 450 s.; BaZ, 1.6., 29.6.81; NZZ, 8.7.81; Suisse, 10.7.81; JdG, 11.7.81; Presse du 15.7.81; SCT, 15.7.81
 - 25) Presse du 29.1.93.
 - 26) Presse du 29.1.94.
 - 27) Suisse et NQ, 28.1.94; presse des 1.2 et 1.11.94 (Conférence de Casablanca).
 - 28) LT, 9.4.98; Bund, 16.5.98; presse du 16 au 20.5.98
 - 29) Presse du 19.11 et du 26.11.98.
 - 30) 24 Heures, 13.2.98; NQ, 28.1.98; NZZ, 18.12.98.
 - 31) LT, 4.11.99.
 - 32) LT, 9-11.4.01; LT, 12.11.01; TG, 30.3.01; Lib., 3.3.01; LT, 9.2.01; 24h, 15.12.01.
 - 33) LT, 19-20.2.01.67
 - 34) BO CN, 2002, p. 453 ss.; Lib., 21.3.02; presse du 23.3.02.
 - 35) Presse des 11.4 et 26.4.02.
 - 36) Presse du 14.8.02.
 - 37) BO CN, 2003, p. 725.; FF, 2003, p. 2311 ss.; BO CE, 2004, p. 382; BO CN, 2003, p. 1293 s.; FF, 2003, p. 5903 ss.; BO CE, 2003, p. 1044 ss.; BO CN, 2003, p. 2043 ss.
 - 38) Presse du 28.5.03 et du 12.8.03.
 - 39) BO CN, 2004, p. 490; 24h, 3.2.04.
 - 40) Iv, pa. Sommaruga : 04.466.
 - 41) Iv, pa. Vischer : 04.477.
 - 42) LT, 9.2.04; LT et NZZ, 16.12.04.
 - 43) 24h, 14.2.05; NZZ, 17.3.05; NF, 20.4.05; LT, 17.5.05; NZZ et Lib., 10.6.05; NF, 16.6.05; SGT, 21.7.05; LT, 25.10.05; Lib., 19.11 et 19.12.05.
 - 44) LT, 4.2.05; Lib., 7.2.05; NZZ, 26.2 et 30.3.05; TG, 18.6.05; LT, 24.6.05; 24h, 28.6.05; communiqué de presse du DFAE, 25.7.05; LT, 3.8, 14.10 et 31.10.05; QJ, 29.11.05; NZZ, 15.12.05.
 - 45) LT, 9.7 et 16.9.05; NZZ, 21.10.05.
 - 46) BO CN, 2007, p. 1142.
 - 47) LT, 20.4.09; SN, 21.4.09; TA, 22.4.09; AZ, 27.4.09.
 - 48) TA, 7.6.10; NZZ, 25.9 et 12.10.10; LT, 9 et 11.10.10.
 - 49) LT, 13.1.09.
 - 50) Medienmitteilung EDA vom 25.3.11.
 - 51) NZZ, 22.2.12.
 - 52) Communiqué du DFAE du 24.4.12; NZZ, 24.4.12.
 - 53) LT, 30.5.12.
 - 54) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13;

Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.

55) Communiqué du DDPS du 24.1.13.

56) Rencontre avec le premier ministre islandais et le vice-premier ministre et ministre des Finances de Singapour

57) BO CE 2015, p. 593; BO CE 2015, p. 595; BO CE 2015, p. 684; BO CN 2015, p. 12; BO CN 2015, p. 1305; BO CN 2015, p. 14

58) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale

59) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève

60) LT, 23.3 et 6.12.01.41

61) Presse des 14 et 15.10.03; presse de 24.10, 27.10, 28.11, 1.12 et 2.12.03; NF, 24.10.03.

62) BO CN, 2004, p. 1743.

63) NZZ, 13.3.04; TG, 12.3.04; Lib., 7.9.04; LT, 9.9 et 2.12.04. Cf. APS 2003, p. 88.

64) LT, 28.9 et 7.10.05.

65) Lib., 9.12.05.

66) LT et TA, 23.6.06.

67) Communiqué du DFAE du 25.01.2016; NZZ, 2.2.15

68) BO CE, 2017, p. 469 ss.; BO CN, 2017, p. 1597 ss.; BO CN, 2017, p. 268 ss.

69) NZZ, 2.7., 3.7.18

70) Bericht Bundesrat vom 29.1.20; Medienmitteilung APK-SR vom 31.8.20

71) Presse des 15.11. et 22.11.90; TW, 27.11.90; Europa, 1990, no 10-12, p. 7.

72) FF, I, 1991, p. 312 ss.

73) BO CE, 1993, p. 165 ss.; BO CN, 1993, p. 305 ss.; BO CN, 1993, p. 376 ss.; Rapport sur la politique économique extérieure 1992

74) Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Géorgie; BO CE, 2017, p. 488 ss.; BO CE, 2017, p. 758; BO CN, 2017, p. 1417 ss.; BO CN, 2017, p. 1727; FF, 2017, p. 2105 ss.

75) BO CE, 2019, p. 1 ss.; FF, 2018, p. 627 ss.

76) BO CE, 2019, p. 3 ss.; FF, 2018, p. 749 ss.

77) BO CE, 2019, p. 590; BO CN, 2019, p. 1216 ss.; BO CN, 2019, p. 1368

78) BO CE, 2019, p. 589; BO CN, 2019, p. 1212 ss.; BO CN, 2019, p. 1368

79) AB NR, 2020, S. 1184f.; AB NR, 2020, S. 38ff.; AB SR, 2020, S. 130ff.; AB SR, 2020, S. 630; BBL, 2020, S.1979 ff.

80) BO CE, 1981, p. 527 ss.; BO CN, 1981, p. 1070 ss.; Presse du 12.08., 29.09., 17.12.81

81) BO CN, 2005, Annexes IV, p. 462 s.; NF et QJ, 30.9.05; TA, 19.2.05; NZZ et QJ, 21.2.05; AZ, 19.5.05; Bund, 26.5.05.

82) Lit. Bürgisser et al.; Lit. Longchamp et al.; NZZ, SGT, 15.1.14; LZ, NZZ, 12.2.14; Blick, SGT, 13.2.14; BZ, Blick, 19.2.14; Blick, 1.3.14; LZ, 14.3.14; Blick, NZZ, 15.3.14; Blick, 17.3.14; So-Bli, 23.3.14; NZZ, 24.3.14; Bund, LZ, 26.3.14; SoZ, 6.4.14; BZ, BaZ, 7.4.14; LZ, 8.4.14; NZZ, 9.4.14; BaZ, 12.4.14; Blick, LZ, 19.4.14; SoZ, 20.4.14; LZ, 23.4.14; So-Bli, 27.4.14; BZ, 3.5.14; BaZ, 8.5.14; BZ, 13.5.14; BZ, BaZ, NZZ, 19.5.14; BZ, 20.5.14; NZZ, 24.5.14; BaZ, LZ, 28.5.14; LZ, 30.5.14; NZZ, 6.6.14; BaZ, 7.6.14; Blick, 20.6.14; NZZ, 25.6.14; AZ, TA, 24.7.14

83) AB NR, 2015, S. 1108 ff.; BBL, 2015, S. 1863 ff.; NZZ, TA, 12.2.15; BZ, NZZ, 17.6.15

84) AB SR, 2015, S. 695 ff.; AB SR, 2015, S. 699 ff.; NZZ, 8.9.15

85) BO CE, 2016, pp.1108 s.; BO CN, 2016, pp.1556 s.; Communiqué de presse WAK-N/CER-N; Communiqué de presse WAK-S/CER-E; RO, 2016, p.5307 (Canada); RO, 2016, p.5309 (République de Corée); RO, 2016, p.5311 (Guernesey); RO, 2016, p.5313 (Ile de Man); RO, 2016, p.5315 (Islande); RO, 2016, p.5317 (Japon); RO, 2016, p.5319 (Jersey); RO, 2016, p.5321 (Norvège)

86) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17

87) Communiqués de presse de l'USP des 17.2 et 24.3.03 (prises de position concernant le premier projet de l'OMC); communiqué de presse du DFE du 9.4.03 et presse du 10.4.03; presse du 22.8.03 (présentation de la proposition suisse); communiqué de presse de l'USP du 26.8.03 et presse du 27.8.03 (mobilisation de la « Coordination OMC »); presse du 28.8.03 (présentation du mandat définitif); LT, 6.9.03 (réactions du monde économique aux menaces de référendum).

88) Communiqué de presse de l'USP du 24.5.04; LT, 25.5.04.; TG, 26.3.04.

89) NZZ, 3.3.08.

90) Presse du 16.4 au 20.5.10.

91) 24h, 4.9.02; QJ, 5.9.02; DETEC, communiqué de presse, 21.10.02.; FF, 2002, p. 5927 ss.; 24h, 7.6.02 (Japon et UE); LT, 22.8.02; DETEC, communiqué de presse, 21.8.02.

92) AB NR, 2018, S. 1153; Blick Online, 25.5.18

93) BLZ, BaZ, 22.11.18; AZ, BLZ, BaZ, TA, 23.11.18; BaZ, LZ, 24.11.18; BLZ, 26.11.18; TA, 27.6.19

94) AB NR, 2018, S. 813 f.

95) AZ, 3.1.14; AZ, 4.1., 7.1.14